

Abonnements par Année
Canada - \$2.00
Etats-Unis - \$3.00
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

BI-HEBDOMADAIRE
Publié le mardi et le jeudi
3, Rue Hart
Les Trois-Rivières, P. Q.
Tél. 640, Casier Postal 180

13e ANNEE

DEUX SOUS LE NUMERO

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 14 MARS 1922

Membr

pirant de l'A. B. C.

No. 74

Encore l'Avance de l'Heure

Nous croyons pourtant bien finie cette farce de l'heure d'été dont la grande majorité du pays ne veut plus. Voilà cependant qu'avec les rhumes et les fièvres du printemps quelques voix reprennent l'ennuyeux refrain: donnez-nous encore l'heure d'été. Ce bouleversement du temps, imaginé par quelque esprit malade au commencement de la grande guerre, a déjà causé de tels ennuis un peu partout, qu'il semble assez probable aujourd'hui que tout le monde finira par admettre que la plaisanterie a assez duré. Les pouvoirs publics paraissent réfractaires à l'heure avancée et déclarent qu'ils n'accorderont leur concours que dans le cas où l'heure d'été sera voulue par tout le monde. Il faudra l'opinion unanime de la population; autrement, l'heure normale seule sera reconnue être le temps légal.

Une déclaration officielle de notre conseil de ville nous informe que, à moins que toutes les municipalités du pays n'adoptent l'heure d'été, l'avance de l'heure n'aura pas lieu aux Trois-Rivières, ni cette année ni jamais. Nous espérons bien que le conseil persistera dans cette louable décision, et nous évitera l'absurdité du chambardement des années passées.

Les raisons contre l'avance de l'heure en été sont les mêmes, et resteront toujours les mêmes que celles que le bon sens oppose à la folie. Nous avons déjà exposé longuement notre manière de voir à l'égard du passé, et nous persistons à voir de la même manière. Une opinion émise par un correspondant dans un journal local nous paraît refléter l'opinion générale. C'est un ouvrier qui dit dans le "Chronicle" ce que la classe ouvrière pense de l'heure aux Trois-Rivières.

Ce correspondant déclare d'abord avec raison que les seuls enthousiastes de l'avance de l'heure semblent être les oisifs et les gens de bureau. Ces derniers voient dans la prolongation du jour plus de temps à accorder au sport. Les oisifs et les désœuvrés ont plus de temps pour les interminables fâneries du soir. La classe laborieuse n'a pas les mêmes motifs pour souhaiter l'heure avancée en été.

D'après le "Montreal Standard" la grande majorité des citoyens de Montréal serait opposée à l'avance de l'heure, et il est plus que probable que la mesure ne sera pas adoptée cette année. Le correspondant donne alors quelques unes des raisons qui lui font souhaiter l'abandon de ce système ridicule de l'heure avancée. Il rappelle que l'été dernier, durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet, il était impossible de dormir avant que la brise plus fraîche de la nuit ne fût venue. Dans les conditions normales et avec l'heure régulière cette fraîcheur de la nuit nous arrive entre dix et onze heures du soir. Avec l'heure avancée, ce n'est plus qu'entre onze heures et minuit qu'il nous faut attendre la brise rafraîchissante. La conséquence est que la chaleur tient plus longtemps la population éveillée et hors du lit.

Les parents sont dans l'impossibilité de faire coucher les enfants à l'heure convenable. Cette prolongation factice du jour se trouve être au détriment de la santé des enfants. L'heure supplémentaire donne la tentation de courir la rue et de jouer, alors que le mieux pour les enfants serait d'employer à dormir l'heure que l'on vole ainsi sur leur sommeil.

La plupart des paroisses et villages ont refusé d'avancer l'heure les années dernières, et il s'en est suivi une confusion insupportable. Les employés de chemins de fer et de tramways, les laitiers, les vendeurs de glace, et généralement tous ceux qui ont l'habitude de commencer leur journée plus tôt que les hommes de bureau, sont opposés à l'avance de l'heure. Le correspondant cite le cas des employés de restaurants qui l'heure d'été oblige à prolonger fort avant dans la nuit leur pénible travail, et cela, pour le meilleur plaisir des oisifs. Ces derniers ne sont pas pressés de se mettre au lit, car rien ne les force à commencer leur journée à bonne heure.

Et l'auteur conclut par cette réflexion qui est celle de tout le monde: si quelqu'un veut prolonger la durée du jour en été, qu'il se lève plus à bonne heure, et suive la marche normale du soleil. Qu'il laisse les autres tranquilles, et prenne du jour d'été ce que l'heure solaire lui donne. Cela est suffisant, et ne bouleverse rien du tout.

Nous livrons ces réflexions à la considération de nos lecteurs, et nous comptons bien que rien ne sera négligé cette année pour nous éviter la répétition du chambardement de l'heure que nous avons déploré les années passées. Le jeu devrait avoir assez duré.

Joseph Barnard.

La Buée sur le Fleuve et les Dangers à la Navigation

Nous ne sommes pas fâché de voir les pilotes du Saint-Laurent venir à notre aide, et travailler de leur côté à rappeler à l'ordre les grandes pulperies des environs de cette ville.

Nous avons déjà assez souvent protesté contre l'odeur infecte qui émane des grandes usines à papier, pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir de notre part. C'est au public maintenant d'agir et de se préserver de ses droits à l'air pur. La question prend une autre tournure aujourd'hui, c'est la corporation des pilotes qui proteste officiellement contre la fumée des moulins à papier qui nuit à la navigation. Cette fumée se répand sur le fleuve, et par sa densité devient un danger sérieux pour la marche des nombreux navires aux environs du Cap et des Trois-Rivières. Les pilotes se plaignent aux autorités et demandent au gouvernement d'intervenir pour les fins de la sécurité du public voyageur.

Nous savons qu'il y a déjà quelques années une plainte semblable avait été formulée par la corporation des pilotes, mais sans résultat. Il est remarquable que toutes les fois que plainte a été portée contre certains abus évidents de la part des grosses usines, il s'est toujours trouvé quelque obstacle pour empêcher les choses d'aboutir à un résultat pratique.

Nous ne savons pas si les pilotes, qui parlent cette fois dans l'intérêt public, celui des voyageurs et des expéditeurs, seront plus heureux dans leurs démarches. Nous le souhaitons absolument. Si la fumée dont on se plaint est un obstacle à la navigation, nous imaginons que la présence de la buée infecte qui traîne sur le fleuve, ne doit pas plus favoriser la conduite prudente des navires. La disparition de l'une et de l'autre permettrait aux pilotes de voir clair, et d'opérer sans danger le passage d'un endroit difficile.

Nous suivrons avec intérêt le développement de l'affaire, espérant que les autorités, et partant, le gouvernement, sauront rendre justice à qui justice est due.

Joseph Barnard.

La Bonne Santé Physique et Morale

La dernière livraison du "Bulletin Sanitaire" contient la deuxième partie d'une intéressante conférence du Dr Palardy prononcée à la convention de Chicoutimi. Le conférencier traitait du travail intellectuel.

Après avoir longuement expliqué la nécessité qu'il y a pour les travailleurs intellectuels de récupérer leurs forces physiques par des exercices corporels appropriés, le médecin parle de la santé de l'âme. Car l'âme, dit-il, a aussi sa santé qu'il importe de maintenir et de protéger, ne fut-ce qu'à cause de la répercussion que les troubles de l'âme peuvent avoir sur le corps. Les quatre principales facultés de l'âme sont l'intelligence, l'imagination, la mémoire et la volonté; chacune a son rôle, ses désordres et son hygiène spéciale.

Après avoir parlé de l'intelligence, de l'imagination et de la mémoire, le conférencier dit que la volonté est la faculté la plus élevée et la plus noble, celle qui nous différencie des animaux le plus complètement, celle qui nous permet d'agir à notre guise, de nous gouverner, de vouloir, d'aimer ou de haïr. C'est de la volonté que procèdent toutes les belles actions, tous les hérosismes et tous les crimes. Au point de vue de l'hygiène l'influence de la volonté sur l'élément physique est très remarquable et chacun peut constater à quel point il en est parfois affecté.

La conclusion du savant médecin est intéressante, et nous présente

L'opinion des Autres

"La Patrie"

Le gouvernement de la France vient de décider de confier à une corporation privée l'administration des chemins de fer de l'Etat. Depuis quatorze ans, le trésor public a été si lamentablement drainé que l'on redoutait pour l'avenir.

Les chemins de fer de l'Etat vont de Dieppe à Bordeaux et font le service dans l'ouest de la France. Ils constituent l'un des cinq grands réseaux qui traversent la France. Ils furent acquis par le gouvernement en 1908. L'exploitation du secteur de Paris seulement a accusé un déficit de 100,000,000 de francs en 1921.

Pendant la guerre, l'administration américaine s'empara des chemins de fer des Etats-Unis. Cette exploitation a coûté des centaines et des centaines de millions au trésor public.

L'Oncle Sam prit vite la résolution de remettre les compagnies en possession de leurs propriétés.

Cette double expérience désastreuse de l'exploitation des voies ferrées par l'Etat est assurément digne d'attirer l'attention du gouvernement du Canada qui a sur les bras un réseau de plus de vingt mille milles.

La situation de nos chemins de fer nationaux offre-t-elle des avantages particuliers qui nous engageant à ne pas tenir compte des cruelles et lourdes déceptions des autres pays?

L'étatisation et le communisme ont ruiné la Russie. Et cette grande nation ne se relèvera que si elle sait revenir au système économique qui régit tous les peuples civilisés.

Le débat qui aura lieu durant la session à Ottawa, sur notre réseau national, créera beaucoup d'intérêt dans tous les milieux qui se préoccupent de la solution des problèmes économiques.

"Le Devoir"

Vingt mille Mennonites, établis au Manitoba depuis des années, — quarante ans, — et qui vivaient sur de belles terres, passent au Mexique ces jours-ci, télégraphiquement au Star. "Ce sont les meilleurs cultivateurs de cette partie du pays. Ils sont très intelligents, pour tout ce qui a trait à l'élevage, à la culture scientifique des terres, à l'irrigation. Leurs maisons sont d'une propreté exemplaire" selon la même dépêche. Ils paient leurs dettes rubis sur l'ongle, avant leur départ, et vendent de belles terres le quart de leur valeur.

Choses Courantes

Il arrive souvent d'entendre des murmures et des protestations contre la multiplicité des quêtes et des organisations de charité.

Ces récriminations s'accroissent davantage et deviennent plus acerbes dans les temps de misère et de chômage comme ceux que nous traversons, où les pauvres se font plus nombreux et les institutions de bienfaisance plus suppléantes. Que de critiques et de plaintes ne s'élèvent-elles pas chaque jour au sujet des ventes de charité, des whist et des souscriptions diverses, en faveur des indigents et des malheureux!

Aussi faut-il rappeler que le précepte de l'aumône suppose et autorise en même temps les appels à la générosité; faut-il rappeler

une fois de plus la preuve que l'observance des sages lois de l'Eglise, assure non seulement la bonne santé de l'âme, mais la bonne santé du corps également. Nous citons textuellement cette conclusion d'un médecin connu:

"Il faut par conséquent s'entraîner très vigoureusement à maîtriser sa volonté, à en régler les mouvements, à ne pas céder à ses impulsions, à l'affranchir de tout désir violent, morbide, malsain; à exercer énergiquement le contrôle de soi-même, à ne jamais manquer à une promesse faite, à un engagement pris, à une décision prise après mûre réflexion. Cette force de la volonté donnera le calme et la sérénité nécessaires à la santé parfaite.

"L'observation de la loi morale et religieuse, la conscience en repos, la sagesse de ne pas désirer ce qu'on ne peut avoir, sont les éléments de ce calme, de cette sérénité, de cette paix bienfaisante, de cette gaieté salubre si désirables à tous les points de vue.

"C'est donc une erreur de croire que la morale est contraire à la santé. Quoiconque se conduit bien a des chances bien plus nombreuses de se bien porter.

Se bien conduire moralement, discipliner sa volonté, la diriger constamment vers le bien, voilà autant de choses qui nous sont souvent dites du haut de la chaire. D'habitude, le prédicateur termine en nous assurant qu'au moyen de cela nous mériterons la vie éternelle. Et nous trouvons qu'il vaut la peine de signaler aujourd'hui les paroles de ce médecin, qui vient, à son tour, nous assurer au nom de la médecine qu'en accomplissant les lois morales et religieuses nous acquérons en plus toutes les chances d'une bonne santé.

Le vouloir, le débâché, le concussionnaire, le spéculateur véreux, voilà certainement autant de gens qui n'ont ni le calme de l'esprit ni la sérénité de conscience nécessaires à la bonne santé. C'est triste, sans doute, de penser que ces gens assurent leur place au feu éternel, mais nous supposons qu'ils seront fâchés d'apprendre que, par surcroît, leurs déréglés sont précisément la cause de leur mauvaise santé.

Ce conseil que nous donne la médecine vaudrait la peine d'être mieux suivi. Tout s'enchaîne, et la nature même se venge de la contravention insensée des lois divines.

Joseph Barnard.

parce qu'on veut forcer leurs enfants à fréquenter les écoles anglaises publiques du Manitoba, à parler l'anglais. Ainsi le fanatisme des gouvernants de l'Ouest est-il cause que cette province perd, du coup, un bon nombre de ses meilleurs agriculteurs, de gens qui, quelle que soit leur foi, veulent vivre d'accord avec leur code religieux. On les remplacera sans doute par de nouveaux venus de l'espèce de ceux que nous avons accueillis avec imprudence depuis des années; et, pourvu qu'ils veuillent parler l'anglais, cela suffira, pour les loyalistes de l'Ouest. Mais qu'y gagne le Canada?

"Le Droit"

La France vient, à son tour d'interdire l'entrée chez elle des bestiaux anglais. Une dépêche de l'agence Reuter l'annonçait à Londres dans la journée d'avant-hier. Après le Canada, l'Afrique du Sud, après l'Afrique du Sud, la France. Il y a assez longtemps que la Grande Bretagne refuse d'admettre sur son territoire le bétail étranger; elle va pouvoir apprécier maintenant ce qu'on d'agréable les interdictions. Si les éleveurs perdent un assez bon nombre de belles ventes, d'ici quelque temps, ce leur sera peut-être une leçon. Il serait même désirable que la leçon dure quelques années; ces messieurs d'Angleterre et d'Ecosse pourraient méditer pendant ce temps, sur le "Ne fais pas à autrui".

"La Presse"

M. Joseph Dufresne, député de Joliette, vient de provoquer à la Législature, un débat très intéressant sur l'opportunité de créer un ministère du Commerce. S'il n'a pas gagné son point, il mérite au moins des félicitations pour avoir attiré l'attention du gouvernement sur certains faits préjudiciables à l'expansion de notre commerce et de nos industries. Sa suggestion au gouvernement de faire pour l'Amérique ce qu'il fait pour le bois de pulpe, devrait être surtout sérieusement étudiée. Notre province, qui fournit à elle seule 85 pour cent de l'amianté extrait dans le monde entier, aurait beaucoup à gagner si ce produit, au lieu d'être exporté à l'étranger, était manufacturé chez nous. M. Dufresne a fait aussi, sur la question du chômage et de l'industrialisation de l'agriculture, des remarques judicieuses qui nous justifient de le classer parmi nos meilleurs députés.

A GRAND'MERE Les Gens Nerveux

UNE CRISE OUVRIERE EST EVITEE

Depuis plusieurs mois la situation ouvrière était très pénible dans notre ville.

Le chômage battait son plein et l'on se demandait où cela nous conduirait.

M. le Chanoine Lafêche, Curé, qui fut depuis quinze ans l'arbitre officiel entre les ouvriers et les autorités de Laurentide Co. Ltd, entreprit de solutionner la chose, et il vint de réussir superbement, en collaboration avec M. Henri Ortiz, gérant de la Ville qui lui fut, dans la circonstance, un aide très précieux.

Grâce à son travail, à la confiance que le gérant de Laurentide a en lui, à l'autorité qu'il a sur ses ouvriers, M. le Chanoine Lafêche réussit à éviter des troubles qui s'annonçaient à brève échéance. Il a actuellement de l'ouvrage pour quelques centaines d'ouvriers, et la situation sera encore meilleure dans quelques semaines par l'organisation de nouveaux travaux.

Nous pouvons féliciter M. le Chanoine Lafêche et son précieux collaborateur, M. Henri Ortiz, du magnifique résultat qu'ils ont obtenu, et il est juste aussi de reconnaître la bonne volonté des autorités de Laurentide Co. Ltd dans la circonstance.

Dernier Concert

ALBERTO SALVI

Le célèbre harpiste italien Alberto Salvi, viendra nous donner un récital le mardi 4 avril prochain, à l'Hôtel de-Ville.

Ce sera le dernier de la série des concerts que nous a organisés, cet hiver, notre impresario local, M. Jacques-Henri Larivière.

Nous remercions, dans notre prochain numéro, de ce jeune artiste distingué; aussi nous parlerons de ses compositions, car M. Salvi est un merveilleux compositeur.

La presse européenne, toute entière, a surnommé M. Salvi, le "Paganini" de la harpe.

discret n'est connue que de Dieu et des pauvres. Aussi, nous devons bénir l'indigent qui vient à nous, bénir les quêtes, ceux qui les ordonnent et les font, puisqu'ils nous fournissent l'occasion de faire l'aumône, de racheter nos fautes et de trouver miséricorde devant Dieu. En effet, dit St-Chrysostôme, l'aumône se tient devant le tribunal de Jésus-Christ non seulement pour protéger l'homme charitable, mais aussi pour engager le Juge à faire grâce et à porter une sentence de bénédiction.

Laissons donc les avarés et les égoïstes se plaindre des quêtes et souvenons-nous que les fortunes n'ont d'autre valeur que celle des aumônes qu'on y puise; qu'un million sans aumône ne vaut pas une obole et qu'une obole en aumône vaut le ciel.

Une des conséquences de la publicité malsaine que la presse jaune accorde au récit des attentats de toutes sortes qui se commettent, sera d'amener la suppression des corps du jury grand et petit, en les rendant incapables d'exercer leurs fonctions d'une manière désintéressée et irréusable. Nous savons qu'ils sont appelés dans les causes criminelles à rendre un verdict de culpabilité ou non, appuyé sur les faits et non sur la loi.

Or, avec la propagande néfaste de nos journaux à sensation qui se permettent de juger des prétendus coupables avant même l'instruction de leur procès et qui préviennent ainsi l'opinion publique, ou se demande s'il est possible de trouver parmi le peuple des citoyens aptes à remplir le rôle de jurés avec désintéressement et impartialité, s'il n'est pas à craindre plutôt que tous soient prévenus par les jugements de la presse et incapables de rendre un témoignage consciencieux, libre de tout préjugé et de toute influence.

Aussi, croyons-nous que tous les racontars, les commérages et les sentences empressées publiées par les grands quotidiens au sujet des causes criminelles, discréditeront à jamais l'institution du jury, la rendront suspecte, lui enlèveront la confiance du public et l'esprit de justice qu'il lui attribuait.

La Rothelle.

Les Gens Nerveux

Jeudi dernier une foule nombreuse remplissait la salle de l'Hôtel-de-Ville. L'Union dramatique de Montréal (Cercle Lapière) intéressa vivement le public dans la spirituelle comédie de V. Sardou. L'auditoire souligna à plusieurs reprises les traits d'esprit dont la pièce est émaillée. L'intérêt de la comédie fut croissant jusqu'à la fin. Nous devons féliciter spécialement MM. Vallerand, Chamberland, A. Lefebvre, C. Gauthier, A. Savard, qui surent dilater la rate des spectateurs. Les applaudissements ne furent pas ménagés aux acteurs et c'était justice.

Un joli décor préparé pour la circonstance contribuait beaucoup à augmenter l'effet de la mise en scène.

Monsieur Lapière a surpris agréablement ceux qui ne le connaissent pas encore. C'est un de nos beaux ténors canadiens, dont nous avons droit d'être fiers. La souplesse et la pureté de sa voix furent caractéristiques dans "Pierrot" ainsi que dans les deux rappels qui lui valurent de chaleureux applaudissements.

A la demande de plusieurs personnes M. Chamberland chanta quelques morceaux humoristiques. Nous les avions déjà entendus l'an dernier, cependant l'interprétation, la mimique de l'artiste leur donnèrent toujours un charme nouveau.

L'Orchestre des Anciens de l'Académie de la Salle provoqua l'admiration des auditeurs. Un silence attentif régnait dans la salle durant la partie musicale. La marche des Volontaires fut enlevée avec un brio et une précision d'attaques remarquables. L'Ouverture "Le Calife de Bagdad" fut ravissante par ses mélodies originales et variées et grandiose par son caractère solennel. Aux douces harmonies des cordes et des bois succédaient les attaques solides et vibrantes des cuivres. Une partie importante pour timbales fut habilement rendue par M. R.-D. Blais. On sait que de tels instruments sont rares et ne peuvent figurer que dans un Orchestre puissant. Nous félicitons les Anciens du perfectionnement apporté à leur corps de musique. Ils marchent d'un pas alerte dans la voie du progrès. Quelle délicatesse dans la pièce de genre "La Grâce" de Bohm. Elle fut rendue avec un fini exquis. Quelle majesté dans la Marche "Le Prophète" de Meyerbeer. Ce morceau convenait bien à un Orchestre formé de nombreux membres comme celui qui exécutait cette œuvre de Maître. Elle fut interprétée superbement.

Nous avons lieu d'être fiers de posséder une telle société artistique qui fait honneur à notre cité trifluvienne. Bien que la comédie ait été du plus vif intérêt, plusieurs personnes ont préféré la partie musicale.

Nous souhaitons vivement d'avoir encore l'occasion d'assister à de semblables veillées.

Nous souhaiçons vivement d'avoir encore l'occasion d'assister à de semblables veillées.

Nous souhaiçons vivement d'avoir encore l'occasion d'assister à de semblables veillées.

Nous souhaiçons vivement d'avoir encore l'occasion d'assister à de semblables veillées.

VISITE FRUCTUEUSE

Dimanche dernier les ouvriers de la St-M. P. demeurant dans les 2 paroisses du Cap de la Madeleine recevaient un visiteur distingué de Hull dans la personne de M. A. Morin, député de la Confédération des travailleurs Catholiques du Canada pour le district de Hull.

Outre les bons renseignements et les bonnes idées que M. Morin a pu exposer devant ces ouvriers il contribua surtout à jeter les bases solides d'une organisation nationale projetée et préparée depuis longtemps par le Rév. P. Beaudry.

Nous sommes heureux de saluer au nom du Conseil Central des Unions nationales du district des Trois-Rivières, cette nouvelle organisation nationale, et de lui souhaiter prospérité et longue vie.

Il est été désirable que tous nos ouvriers de la ville puissent entendre M. A. Morin parlant comme un ouvrier à des ouvriers de la nécessité qu'ont tous les ouvriers de s'unir pour protéger et défendre leurs propres intérêts, mais de s'unir sur une base nationale, étant donné que cette base seule peut réellement procurer à nos ouvriers les vrais avantages des unions.

L'orateur avait d'autant plus de force de persuasion qu'ayant appartenu lui-même autrefois à une union étrangère qu'il défendait même, il lui a été donné en maintes circonstances de constater

Tribune Libre

Le Service de Santé

UNE REMARQUE

Nos échevins bougent, ou du moins ils ont l'air de vouloir bouger. Parlons-en, mais le moins possible, de peur d'arrêter leur mouvement; parlons-en un peu tout de même.

Nous avons entendu dire que l'on veut réorganiser le Bureau Municipal d'Hygiène; il en a bien besoin, le pauvre, et ce serait lui faire la charité qui ne serait pas inutile. L'on n'a dévoilé encore que les grandes lignes du projet et il importe d'attendre un peu avant de se prononcer sur sa valeur et sur les services qu'on peut en attendre. Le Docteur Omer Desjardins était l'homme tout indiqué pour diriger notre service de santé, et c'est en toute sécurité que nous pourrions confier notre ville à sa tutelle, à la condition, bien entendu, que le Conseil Municipal lui donne toutes les prérogatives indispensables. Il sera opportun de revenir là-dessus.

Il y a une chose, cependant, qui me chiffonne un peu dans le projet de nos échevins: on veut signifier son congé à l'inspecteur dentaire. Voilà bien un bizarre progrès. On avait eu la bonne idée de nommer un inspecteur dentaire, et voici que l'on fait machine en arrière et que l'on renvoie le dentiste chargé de cette inspection.

Il faut à nos écoles un inspecteur dentaire, et il n'est personne, même au sein de notre Conseil, qui oserait prétendre le contraire. Il n'est pas besoin de longs discours ni d'étalage de preuves, c'est une vérité qui crève les yeux. Les dents des enfants qui fréquentent nos écoles sont dans un pitoyable état, et chaque père de famille est à même de le constater à chaque instant. On a commencé un travail qui a déjà porté des fruits, pourquoi faut-il y mettre fin brusquement?

Nous espérons que le Conseil ne persistera pas dans sa présente attitude. C'est une question de simple bon sens. Un inspecteur dentaire est nécessaire dans nos écoles, et nos échevins ne sauraient nous priver de cet auxiliaire indispensable au fonctionnement fructueux de notre Bureau d'Hygiène.

le peu de cas que les autorités américaines font des intérêts Canadiens quand leur propres intérêts sont en jeu.

S'occupant depuis plusieurs années d'organisations nationales il a pu avec forces preuves démontrer la supériorité de ces organisations, pour procurer le bien-être stable des ouvriers.

Nous reviendrons une autre fois sur les principaux arguments de l'orateur. Qu'il nous soit permis seulement en terminant de féliciter les ouvriers du Cap d'avoir compris leurs vrais intérêts en jetant les bases de cette organisation et de souhaiter à tous nos ouvriers de la ville de comprendre aussi bientôt les leurs ne craignant pas d'affirmer que la crise que nous traversons actuellement ne serait peut-être pas si aigue s'ils les avaient compris plus tôt.

CE QUE PEUT FAIRE UNE UNION NATIONALE CATHOLIQUE

Nous apprenons que la Cie de Pulpe du Saguenay vient de signer un contrat pour la production de 1,000,000 de tonnes de Pulpe et 450,000 tonnes de sulphite. Ce qui assure de l'ouvrage pour dix ans aux moulins de la Compagnie.

Il faut noter aussi que ces moulins n'ont pas arrêté un seul instant depuis 4 ans grâce à un contrat semblable signé il y a 4 ans.

Ce qui permet à cette Compagnie de prendre ainsi de si longs contrats c'est que tous ses ouvriers font partie d'une union nationale catholique qui traite des affaires, directement avec les directeurs de la compagnie.

La Compagnie est assurée de l'assiduité de ses ouvriers au travail sans crainte de grèves ou autres difficultés, mais en retour les ouvriers sont assurés d'un travail rémunérateur et continue qui leur permet de tabler sur un revenu assuré pendant une longue période de temps.

Ne sont-ce pas là des avantages appréciables? Quel autre compagnie pourrait en faire autant avec les unions étrangères?

Le Discours du Trône

CE QUE LE MINISTRE KING SE PROPOSE DE FAIRE.

Honorables Messieurs du Sénat messieurs de la Chambre des communes. Je désire dans la présente occasion vous assurer que c'est avec un grand plaisir que je rencontre le parlement du Dominion pour la première fois depuis mon arrivée au Canada et que je profite de votre aide et de vos avis pour m'acquitter des importantes fonctions que Sa Majesté le Roi m'a confiées.

C'est certes un grand privilège que celui d'être appelé à administrer les affaires de ce pays et de m'associer avec vous à l'œuvre que vous allez commencer.

Le Dominion n'a pas échappé au bouleversement économique et à la dépression industrielle mondiale mais il a moins souffert en ceci que d'autres pays.

Les observateurs attentifs du baromètre des affaires sont d'avis que le pire de la crise est à peu près terminée et que l'on peut compter, pour un avenir rapproché, sur un retour considérable à l'activité ordinaire.

LE CHOMAGE

Dans plusieurs parties du Canada une dépression prolongée des affaires a généralement produit à un plus haut degré que d'habitude, les malheurs du chômage.

Tout en étant d'opinion que le remède au chômage relève entièrement de la responsabilité municipale et provinciale, mon gouvernement a senti que la situation actuelle étant le résultat, jusqu'à un certain point, de la dernière guerre, il serait justifié de continuer, pendant les mois d'hiver, d'ajouter un supplément de fonds pris dans le trésor fédéral aux secours donnés par les provinces et les municipalités dans le but de soulager la détresse actuelle.

L'AGRICULTURE

La baisse des prix des produits de la ferme en 1921, comparée aux prix des années précédentes, a sérieusement nui à l'agriculture dans plusieurs parties du Dominion. Les fâcheux effets de cette baisse inévitable ont été aggravés par la diminution des marchés et l'absence de toute réduction correspondante dans le coût de la production.

Tandis que des méthodes perfectionnées de culture, de fixation de la qualité des grains et de leur emmagasinage dans quelques parties du pays et d'une plus grande variété de culture dans d'autres, amélioreraient sensiblement la situation, il est évident que des marchés et des facilités d'y arriver adéquats et des taux réduits de transport et de production sont à la base du problème.

Regardant ce fait comme établi, mes conseillers se sont efforcés au plus tôt d'obtenir de meilleurs prix de vente et des marchés plus favorables pour les produits de la ferme.

Des négociations ont été entamées avec les gouvernements d'autres pays dans le but d'étendre notre commerce et de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens; et il a été arrêté que des conférences auraient lieu entre les directions des chemins de fer et le gouvernement relativement à la réduction des taux de transport des marchandises.

Vous serez invités à prendre en considération l'opportunité de faire certains changements au tarif de la douane.

Tandis qu'il y a des détails dans cette révision, dont l'étude demandera du temps et de l'attention qui ne sont pas à présent disponibles, il y a des côtés du tarif, qui, on le sent, peuvent être étudiés pendant la présente session.

Afin de permettre un essai aussi loyal que possible et dans les conditions les plus favorables, du système et de l'exploitation des chemins de fer nationaux possédés par le gouvernement, ayant un parcours maintenu à travers toutes les provinces du Dominion, on a l'intention, à une date prochaine, de coordonner le système des voies ferrées possédés par le gouvernement de manière à augmenter l'efficacité et réaliser des économies dans leur administration, entretien et exploitation.

Toute la situation du transport est une question qui s'impose à votre étude la plus sérieuse. Tout cela pèse lourdement sur nos finances nationales. Dans le but d'obtenir des renseignements essentiels pour la compréhension et une appréciation adéquate de ce problème dans ses nombreuses conséquences, il est question de compléter le travail de coordination par une enquête approfondie.

L'IMMIGRATION

Le flux d'immigration dans le Dominion a bien diminué et a été interrompu durant la guerre. Maintenant que nous jouissons des bienfaits de la paix, il faut renouveler nos efforts pour attirer de nouveaux colons. Mon gouvernement comprend complètement l'importance de cette question et fera tous les efforts raisonnables pour attirer dans notre pays, des immigrants de la classe la plus désirable ayant surtout en vue la colonisation de nos terres incultes.

Le travail relatif au rétablissement, aux soins médicaux, à l'entraînement professionnel d'anciens membres des troupes canadiennes se poursuit avec sympathie et énergie.

Le soin des mutilés exige encore la meilleure attention de la part de ceux qui sont chargés du soin d'administrer les fonds pourvus à cet effet.

C'est l'intention du gouvernement durant la session, de consulter de nouveau le parlement concernant quelques-uns des problèmes qui restent encore à résoudre.

La question depuis longtemps pendante de céder le contrôle des ressources naturelles des trois provinces de l'Ouest à leur gouvernement respectif a occupé l'attention de mes ministres. En pleine sympathie avec le désir des autorités de ces provinces maintenant arrivées à maturité, d'avoir le même contrôle et la même administration de leurs ressources que les plus vieilles provinces mon gouvernement a fait une proposition au gouvernement de différentes provinces intéressées, laquelle il est à espérer conduira à un règlement satisfaisant de cette question à une date prochaine.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Dans le but d'effectuer une économie et d'augmenter son efficacité, un projet de loi vous sera soumis pourvoyant à la création d'un ministère de la défense dans lequel les différents corps de troupes du Canada seront coordonnés sous un chef ministériel.

Depuis la session du dernier parlement, il s'est tenu à Washington à la

suite d'une invitation du président des Etats-Unis, une conférence internationale pour étudier la question de la limitation des armements et en rapports avec cet objet, d'arriver à une entente relativement aux relations politiques des puissances intéressées dans les régions du Pacifique et de l'extrême Orient.

De cette conférence il est résulté des traits d'une grande portée.

De l'avis de mes conseillers l'approbation du parlement devrait précéder la ratification de ces traités de la part du Canada. Ces accords, avec des explications appropriées, vous seront soumis durant la présente session.

LA CONFERENCE DE GENES

Comme résultat de récents pourparlers entre les puissances, il a été décidé de tenir une conférence à Gènes dans le but d'obtenir à la suite de discussions franches et amicales entre les nations ayant participé à la guerre, un effort concerté pour réparer les graves bouleversements du monde économique et financier qui ont partout suivi la guerre.

Le gouvernement du Canada a été invité à y prendre part et des délégués ont été nommés à cette fin.

CONFERENCE POSTALE

Une invitation a été faite au gouvernement du Canada par celui des Etats-Unis de prendre part à une conférence postale dans laquelle toutes les phases du service des postes d'un pays à l'autre seraient discutées à fond.

Pour répondre au sentiment qui a suggéré cette invitation, le gouvernement du Canada nommera, en temps opportun, des représentants qui rencontreront ceux des Etats-Unis pour les fins mentionnées plus haut.

Messieurs de la Chambre des communes: Les comptes publics pour le dernier exercice vous seront soumis.

A une date prochaine, les prévisions budgétaires pour l'année prochaine vous seront remises. Dans leur préparation, la nécessité impérieuse d'économie a rendu nécessaire l'élimination de bien des entreprises pour lesquelles des subsides devront attendre une situation plus favorable.

Honorables messieurs du Sénat. Messieurs de la Chambre des communes:

En vous invitant à une étude attentive de ces sujets importants qui vont engager votre attention, je prie la divine Providence de vous guider et de bénir vos travaux.

LES MISSIONS DE L'OUGANDA

MGR. JOHN FORBES, COADJUTEUR DE L'OUGANDA, EXPLIQUE LE BUT DE SA VISITE. — LE TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES MISSIONNAIRES BLANCS DANS CE LOINTAIN PAYS.

Sa Grandeur Mgr. John Forbes évêque-coadjuteur de l'Ouganda, Afrique, est arrivé à Montréal hier soir après un séjour ininterrompu d'environ huit années dans ce pays lointain. Sa visite au milieu de nous a un double but: d'abord recruter des frères pour les écoles du vicariat apostolique de l'Ouganda, puis des missionnaires et des aumônes pour l'heureuse poursuite des travaux d'évangélisation en Afrique.

Mgr. Forbes, ayant quitté l'Ouganda en août dernier, a visité successivement l'Algérie, l'Italie, la France et enfin l'Angleterre, d'où il s'est embarqué pour le Canada.

Voici quelques-unes des déclarations qu'il a bien voulu faire dès son arrivée, dans la métropole.

"Il y a huit ans que j'étais là-bas et quatre ans que je suis évêque. Notre vicariat apostolique s'appelle le vicariat de l'Ouganda. Il est situé dans le protectorat de l'Ouganda, au centre de l'Afrique, et au nord du grand lac Victoria. Le protectorat a une population de 3,300,000 âmes, qui se répartissent entre diverses tribus.

"Les Pères Blancs ont évangélisé plus du tiers du pays; c'est cette partie évangélisée qui porte le nom de vicariat apostolique de l'Ouganda. Elle comprend une population de 1,500,000 âmes.

"Déjà les Pères Blancs ont établi 31 stations. Ces stations sont d'immenses paroisses et chacune représente un véritable diocèse. Dans ces stations, il y a en tout 104 Pères Blancs, qui ont jusqu'à présent opéré 243,000 conversions sur le million et demi d'habitants.

"Les Pères Blancs sont aidés par un clergé indigène depuis une dizaine d'années. En ce moment, le nombre de ces prêtres indigènes est de 14. Il y a un petit séminaire à Bukalasa, où 103 élèves suivent à l'heure actuelle un cours classique divisé en six classes. Il y a en outre un grand séminaire à Katengendo où se trouvent présentement 44 séminaristes tant en philosophie qu'en théologie.

"Ces séminaristes font d'abord deux ans de philosophie puis quatre années de théologie dogmatique au cours desquelles ils reçoivent les quatre ordres mineurs. Ils quittent ensuite le grand séminaire pour passer un an de probation dans les missions avec les Pères comme auxiliaires. Cette année d'épreuve terminée, ils retournent au

grand séminaire pour y faire trois années de théologie morale, au cours desquelles ils reçoivent le sous-diaconat, le diaconat et finalement la prêtrise.

"Le vicariat ajoute Mgr. Forbes, possède aussi une confrérie de Sœurs indigènes dénommées les Sœurs Blanches, qui sont au nombre de 125, réparties dans 25 stations. Il y a dans l'Ouganda sept Sœurs Blanches. Sur les 104 Pères Blancs, il y a 17 Pères canadiens."

Sa Grandeur Mgr. Forbes déclare que sa visite au milieu de nous a un double but. Il voudrait d'abord trouver des frères enseignants à qui il confierait deux écoles fort importantes et une école supérieure, où les Pères donnent une éducation plus soignée à l'élite de la jeunesse. En ce moment 140 élèves sont au High School de Rubaga. On y forme des interprètes, des commis, des teneurs de livres, des télégraphistes, etc. Les élèves qui sortent de cette école sont destinés à exercer les plus hautes charges de l'administration de leur pays, soit comme chefs ou sous-chefs. Or Mgr. Forbes voudrait que cette école fut confiée à des Frères.

Il y a ensuite une école normale où l'on forme les instituteurs indigènes pour les écoles élémentaires. Il y a, dans le vicariat 832 écoles élémentaires. Jusqu'ici, les Pères ont pu, malgré le ministère écuménique des missions, former une jeunesse d'élite et des instituteurs, mais à présent ce travail est devenu trop considérable. Les Pères n'étant plus assez nombreux, Mgr. Forbes estime que le temps est venu pour eux de confier ces travaux à des frères enseignants.

"Le deuxième objet de ma visite, poursuit-il, est de solliciter la charité de mes compatriotes pour l'œuvre des missions. Car, en ce moment-ci, par suite des résultats de la guerre, le vicariat est dans une grande détresse." Mgr. Forbes explique que ce malaise est dû en grande partie aux taux différents du change dans les divers pays, à la cherté des vivres, de l'habillement, de la construction, de la main-d'œuvre etc. Jusqu'ici les ressources des Pères Blancs venaient surtout de France, mais à présent ces ressources se trouvent réduites des deux-tiers justement à cause du change. Avant la guerre, 25 francs permettaient de toucher 15 roupies (monnaie de l'Ouganda); maintenant il faut 50 francs pour toucher le même montant. Le dollar canadien valait 3 roupies avant la guerre; il n'en vaut plus que deux. D'un autre côté, l'augmentation du coût de la vie s'est fait sentir là comme ici; auparavant, un missionnaire pouvait vivre avec 100 roupies par année, cependant qu'il lui en faut deux cents maintenant.

Mgr. Forbes ajoute que le gouvernement, à la tête duquel se trouve le gouverneur sir Robert Coryndon, donne annuellement certaines allocations pour les écoles des missions, allocations qui vont en augmentant. Mais qui sont absolument insuffisantes pour les besoins des missions à l'égard de ces écoles. Ces allocations sont prises à même les revenus que rapportent les impôts au gouvernement. Mgr. Forbes déclare que le gouvernement fait son possible et traite les missions catholiques sur le même pied que les missions protestantes.

Mgr. Forbes parlant ensuite des coutumes, des usages de l'Ouganda et de ses divisions territoriales dit que le vicariat de l'Ouganda comprend quatre royaumes: l'Ouganda proprement dit, le Bunyoro, le Toro et le Nkole et quelques autres petits Etats. Les Bagandas, habitants de l'Ouganda, sont de beaucoup supérieurs aux habitants des autres tribus. Ils forment une race très intelligente et très désireuse de s'instruire. La civilisation pénètre rapidement dans le pays.

Ces peuplades vivent surtout de bananes, qui sont de plusieurs espèces. La plus goûtée est la Mméré, qu'ils font cuire au bain-marie. Ils vivent aussi de patates douces, de maïs, de haricots, mais surtout encore une fois, de bananes. Ils font en même temps une bière indigène avec une autre espèce de bananes appelée Mwendé.

Les indigènes cultivent surtout le coton, qu'ils vendent aux Indiens et aux Européens. C'est de la vente du coton que leur vient leur principal revenu pour se procurer des habits et surtout pour payer leurs taxes au gouvernement. Ces taxes sont de sept roupies et demie par année.

Leurs villages sont de véritables bananeraies, au milieu desquelles se dressent de place en place une maison, une case. Le Buganda est un pays accidenté et les maisons sont construites sur le flanc des collines. Tout l'ensemble forme donc un amas de verdure d'où l'on voit poindre de-ci de-là de toit d'une case. D'ordinaire, une maison indigène est construite sur deux ou trois acres de bananeraie. Une bananeraie de cette étendue suffit à faire vivre une famille.

L'Ouganda fait aussi de l'exportation, mais ce commerce est l'œuvre des Européens, surtout des Anglais qui y sont établis. On exporte des peaux de buffles, du coton et du café.

"Tout ce que je souhaite, a-t-il déclaré, en terminant, c'est de voir se réaliser le but que j'ai en vue en venant au Canada."

Le commerce du port de Montréal est supérieur à celui de Glasgow.

Quatorze Journaux ont gain de cause

Toronto.—Le juge Riddell a rendu jugement en faveur de 14 journaux canadiens de l'Ouest, qui réclamaient de la Fort Frances Pulp and Paper Company le remboursement de la somme de \$125,762 payée de trop, en égard aux taux fixés par le tribunal nommé par le gouvernement fédéral à cet effet. La contre-réclamation par la compagnie de \$2,500,000 a été renvoyée par la cour et dans chaque cas, la compagnie devra solder les frais.

Roi d'Irlande fut le nom porté par Henri VII, en 1542.

Six mille tonnes de racine de bruyère pour la fabrication des pipes, sont exportées chaque année par la Corse.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Joachim Lafontaine, Marchand, St. Adelphe, Co. Champlain, Cédant-Autorisé

Vente à l'encan public, Jeudi, le 23 mars, 1922, à 11 heures de l'avant-midi, à mon bureau Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, des biens suivants:

- A.—Fonds de Commerce suivant inventaire: Chaussures, etc. 3519.39; Vaisselle, verrerie, etc. 399.67; Ferronnerie, peinture, etc. 1622.20; Marchandises sèches, etc. 3728.66; Epicerie, provisions, etc. 793.55

Ameublement (fixtures) 23.10 10086.57

B.—Coffre-fort 225.00

Conditions de vente:—Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément, l'item A à tant dans la piastre et l'item B au plus haut et dernier enchérisseur. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock le 20, 21 et 22 mars, 1922. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic-Autorisé. Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, 8 mars, 1922. 9-14-16

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: J. Alfred Carignan, charretier, St-Wenceslas, Co. Nicolet, Cédant-Autorisé.

Vente à l'encan public, Jeudi, le 16 mars 1922, à 1 heure de l'après-midi, à la résidence du cédant en la paroisse de St. Wenceslas, des biens suivants:

Roulant comprenant chevaux, vache voitures d'été et d'hiver, automobile Ford, harnais, gramophone, etc., le tout pour être vendu en détail au gré des acheteurs.

Conditions de vente:—Argent comptant. L'actif ci-dessus sera visible le matin même de la vente. Pour plus amples informations s'adresser à

Henri Bisson, Syndic-Autorisé. Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, 8 mars, 1922. 9-14

Province de Québec, Municipalité du Comté de St-Maurice

A une session du conseil Municipal du Comté de St-Maurice, tenue, le mercredi, huit mars mil neuf cent vingt deux:

M. J. Léonard Houle, commerçant de la paroisse de la Pointe du Lac, a été nommé Préfet du Comté de St-Maurice.

M. J.-L. Houle a remercié ses confrères de l'insigne honneur qu'ils viennent de lui faire, et demande que des remerciements soient votés à son prédécesseur M. J. Evariste Pellerin, cultivateur de la paroisse de St-Boniface de Shawinigan, pour la manière dont il a toujours présidé les délibérations de ce conseil.

En conséquence M. le Maire François Chrétien propose, secondé par M. le Maire Nazaire Ricard, qu'un vote de remerciements soit offert à M. J. Evariste Pellerin, ex-Préfet, de ce Comté, pour la manière impartiale avec laquelle il a toujours présidé aux délibérations de ce conseil, et pour la bonne administration qu'il a su donner, pendant les nombreuses années, qu'il a agi comme Préfet, et tous les membres de ce conseil se joignent aux propositions et secondent pour l'en féliciter. Adopté. Par ordre,

A.-O. Bellemare C.-T. C. M. C. St-Maurice

LE THÉ "SALADA" est délicieux dans la tasse, parce qu'il n'est composé que de feuilles pures.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Elzéar Héroux, marchand, St-Marc de Shawinigan, Que. Cédant-Autorisé

Vente à l'encan public, Mercredi, le 15 mars, 1922, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du susnommé à St. Marc de Shawinigan des biens suivants:

- A.—Fonds de Commerce suivant inventaire: Epicerie, provisions etc. 459.09; Ameublement (fixtures) 68.65 527.74; B.—Balance Dayton 30 lbs. 160.00; C.—Balance 1000 lbs. 20.00; D.—Filière à crédits McCaskey 140.00; E.—Créances et dettes de livres (suivant liste) 406.07; F.—Roulant, cheval, voitures d'été et d'hiver, etc. 262.50

Conditions de vente:—Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément, les items A et E à tant dans la piastre, les items B C D au plus haut et dernier enchérisseur, et l'item F en détail au gré des acheteurs. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock Mardi, le 14 mars, 1922. L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

Henri Bisson, Syndic-Autorisé. Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, 8 mars, 1922. 9-14

A LOUER.—"Flats" chauffés, poêles électriques, électroliers, etc. Aussi d'autres beaux logements dans le centre de la ville. Possession immédiate. S'adresser au No. 92 Notre-Dame. Tel. 796W.

BELLE FERME A VENDRE.—A 3 milles du village d'Yamachiche, près de l'école, de la buanderie, du moulin à scie et farine, 12 milles des Trois-Rivières, sur la route nationale, 88 arpents, très bonne terre, terre à bois aux deux extrémités de la propriété, grande maison en brique, très bonnes bâtisses, instruments aratoires au complet. Vendra avec ou sans roulant pour cause de décès. Conditions faciles. Pour plus amples renseignements s'adresser à Mde Théodore Abran, ou à M. Victor Gélinais, Yamachiche. 14-16-21-23

EPICERIE A VENDRE.—Bonne place d'affaires dans centre populéux, peut être accommodé en restaurant si désiré. Conditions faciles. Pour renseignements s'adresser à Daniel Paquin, Ste-Ursule, Comté de Maskinongé, P. Q. 14-16

TERRE A VENDRE.—Une belle terre de 4 1/2 arpents de large par 28 de profondeur, la moitié en culture et l'autre partie en bois, bien bâtie, bonne maison, verger en production, sucrerie, à 2 milles en bas du village de Ste. Angèle. Conditions faciles. S'adresser à Madame Louis Lemarier (Céline Gélinais), Ste-Angèle de Laval, Comté de Nicolet P. Q. 14-16-21-23-28-30

ABELLES A VENDRE.—Abelles italiennes bien hivernées. Sélection spéciale. Aussi 200 boîtes de 24 sections chacune pour expédition au dehors. Conditions faciles. S'adresser à Lin Grandmont, Champlain, Comté de Champlain, P. Q. 21 mars M

BEURRIERIE A VENDRE.—Bonne buanderie dans centre de bons cultivateurs, munie de tous les derniers perfectionnements. Occasion exceptionnelle pour homme d'expérience. Conditions faciles. S'adresser à E. Lefebvre, St-Maurice de Champlain. 9-14-16-21

A VENDRE.—Une bonne maison à deux étages, huit appartements et chambre de bain, avec les améliorations modernes. Située sur la rue Notre-Dame, No. 77, près de la Tide-water, Dépendances et garage, grand terrain de 10,500 pieds de superficie. Bonne occasion. S'adresser à 77 Notre-Dame, Pont-St-Maurice. J.n.o.

LOTS.—Rue Rochefort et rue Beauchemin, Cap Madeleine, à vendre bonnes conditions, aussi échangeables pour autre. S'adresser: J.-A. Lavoie, Arundel, Co. Argenteuil. 9-14-16

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinais est le gérant-général.

ANNONCES CLASSIFIEES 35 centims pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE OU A ECHANGER.—Un moteur du Type K. T. forme C, 60 cycles, 2 forces, 550 volts à changer pour un petit de 1-2 for. S'adresser à L. M. Le Bien Public, 3 rue Hart.

BEURRIERIE A VENDRE.—Bonne buanderie, avec outillage moderne, chaudière de première classe, située dans un village, bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser à M. l'abbé J.-O. Landry, Sec. de la Coopérative St-Roch de Mékinac, P. Q. J.n.o.

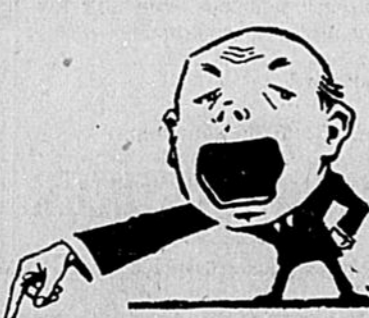
POSITION DEMANDE.—Scieur ayant 13 ans d'expérience, pose et réparation des tubes de bouilloires et machines de toutes sortes, demande position. S'adresser à 247 Ste-Geneviève, Les Trois-Rivières. 7-9-14

DAMES—Demandées pour couture facile et légère chez elle. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 7-14-21-28-4 M

TERRE A VENDRE.—Belle terre, toute en culture, bien entretenue, bonnes bâtisses, à petite distance de la ville. Conditions faciles. S'adresser à M. Louis Marchand, Banlieue des Trois-Rivières. J.n.o. M

LECONS PRIVEES—Aux jeunes gens qui désirent perfectionner leur conversation anglaise, enrichir leur vocabulaire et parler correctement. Correspondance de bureau et d'affaires. S. L. Irving, Professeur d'anglais 79a rue Voltaire. J.n.o. M

MERCREDI LE 15 MARS A 5 heures de l'Après-Midi à notre magasin



Le sort va décider!

C'est demain qu'aura lieu le tirage de la superbe machine à laver marque "BLUE BIRD"

d'une valeur de \$198. que vous avez dû voir exposée à notre magasin.

Plusieurs de nos clients ont un certain nombre de coupons car ils ont compris que plus on en a plus on a de chances de gagner!

Si vous avez quelques achats à faire venez à notre magasin aujourd'hui et demain et augmentez vos chances; tout achat de \$1.00 fait ayant 5 heures de l'après-midi mercredi comptera pour le tirage.

Nous vous invitons tous à venir assister au tirage et nous comptons sur votre présence.

Qui sera l'heureux gagnant?

J. L. ROUSSEAU FERRONNERIES ET QUINCAILLERIES

2, rue St-Philippe, Les Trois-Rivières.

Avez-vous Entendu Le Columbia Style "D" \$75.00 CHEZ LINDSAY C.W. LINDSAY LIMITEE 21, RUE DES FORGES, LES TROIS-RIVIERES

VOIX DE LA JEUNESSE

VOL. 9 No 26

Union Régionale Trifluvienne de l'A.C.J.C.

Adresse: 99, Rue Royale.

Role Social de la Retraite Fermée

On l'a remarqué, le Comte de Mun a noté les énergies nouvelles que donne la retraite fermée pour les combats de la vie, contre les ennemis personnels de son âme, contre aussi les ennemis en bloc de toute la cause catholique, de la Sainte Eglise de Dieu.

En effet, c'est le propre de la retraite fermée de faire de "grands chrétiens" des chrétiens convaincus et rayonnants. "Ce qui manque à la Sainte Eglise, disait Pie X il n'y a pas très longtemps, ce sont des apôtres laïques."

Il y a des catholiques "de baptême," infidèles en dehors de là à tous leurs devoirs: nombreux sont-ils, tristesse pour l'Eglise.

Il y a aussi des catholiques "de messe et de confession," bonnes natures pour la plupart, assidus aux cérémonies du culte, qu'on voit même fréquenter les sacrements: mais inertes et peu intéressés quand il s'agit de défendre et de servir leur Dieu: ils sont une gêne pour l'Eglise.

Il n'y pas assez de ces catholiques "de combat," chevaliers sans peur et sans reproche, toujours prêts à sacrifier leur or, à vouer leur temps, à répandre leur sang pour l'honneur et l'intérêt de l'Eglise. Ce qui du reste n'est que justice: le chrétien n'est-il pas essentiellement attaché à toute l'Eglise comme membre au tronc, comme une branche au cep? Puisqu'il en reçoit la vie, n'a-t-il pas le droit de lui donner sa part de sa vie humaine, même au simple point de vue naturel, à une portée sociale, puisque l'homme par sa nature est frère de tous les hommes et solidaire de leurs destinées, régi par conséquent par la loi du devoir à leur égard, nul doute qu'il en soit ainsi et mille fois plus encore pour le chrétien vis-à-vis de toute la société chrétienne.

Ce sont les "grands chrétiens" qui ont toujours fait la force sociale de l'Eglise.

Au temps des martyrs, nobles et patriotes héroïques posent petit à petit l'Eglise sur son trône, lui soumettent les peuples, et anéantissent le pouvoir de ses persécuteurs.

Au moyen-âge, les seigneurs et les chevaliers lui prêtent le tranchant de leur épée et le crédit de leur nom pour construire universellement l'édifice de sa souveraine civilisation.

A notre époque, il faut des catholiques dirigeants, des catholiques "agissants," c'est-à-dire qui soient les auxiliaires de l'épiscopat et du clergé.

"Pour cela, écrivait Mgr. Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface, à la plume toujours si vive et si enflammée, pour cela, ils doivent être persuadés que la défense des principes et des droits de l'Eglise est point

seulement l'affaire des évêques et du clergé, mais aussi leur propre affaire. Ils ne sauraient s'en dégarer sans mériter la fétresse des endormis et de lâches."

Ce sont des catholiques comme, au dernier siècle, l'ont été, en France les Ozanam, les Veuillot, et les de Mun; en Allemagne, les Windthorst; à l'Equateur, un Garcia Moreno, pour donner ces quelques noms; ce sont ces catholiques dont l'Eglise a besoin avant tout.

Or, le moyen tout trouvé pour fabriquer des chrétiens de cette trempe, c'est la pratique des "retraites fermées." Nos ennemis eux-mêmes le sentent. M. Bernard, libre-penseur, n'a-t-il pas écrit dans "L'Action" de Paris: "Derrière les catholiques de combat, ce sont les retraitants."

On sait l'état de la France: pleine d'espérances depuis le réveil des catholiques, mais encore, aussi, pleine de ruines religieuses et sociales. "Or tout serait sauvé s'écriait naguère le cardinal Guibert, archevêque de Paris, si les chrétiens voulaient donner chaque année trois jours seulement aux vérités éternelles. Il n'en faudrait pas tant pour rendre la France chrétienne."

Et certes, le cardinal la connaissait, sa France, depuis les jours où sorti du peuple, il avait été en contact continu avec toutes les classes de la société, comme humble missionnaire Oblat de Marie Immaculée d'abord, puis comme évêque de Viviers, comme archevêque de Tours, enfin sur le siège de S. Denis, cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

C'est donc la retraite fermée qui fera de ces grands chrétiens dont l'Eglise a besoin, des "meneurs d'Evangile," des sauveurs de la société.

Encore un dernier témoignage: "Il faut que je vous dise où s'allume ce feu qui ne s'éteint jamais, disait le Comte de Mun, un jour au Congrès des Cercles Ouvriers: "C'est dans nos retraites annuelles."

Former les cadres du catholicisme militant; faire circuler la lumière et la vie avec surabondance dans la masse chrétienne par une union plus intime avec l'épiscopat et le clergé; développer par le fait le zèle sociale et surnaturel pour l'établissement du règne extérieur de Jésus-Christ: tel est en résumé le rôle sublime des retraites fermées.

Pas n'est besoin de dire combien notre peuple canadien français, pour accomplir sa mission au sein des races de l'Amérique, a besoin de cette organisation féconde, s'il veut jonder à la protection divine, dans la poursuite de sa vocation, des "vertus" et des "œuvres."

En somme, nous avons tous un Maître commun; les uns le servent plus directement, les autres plus indirectement, selon la position d'un chacun dans la hiérarchie religieuse ou civile.

Nous voulons rappeler, à vol d'oiseau, quelques-uns des devoirs de ceux qui occupent des positions capables de leur fournir du pain ainsi qu'à leur famille et qui se trouvent placés sous l'autorité de leurs semblables. En premier lieu, Dieu les invite à servir avec honnêteté. Profiter, pour flâner, des moments où l'œil du maître n'est pas ouvert, est-ce honnête? Non, c'est du vol. Négliger le contrôle auquel des engagements nous obligent sur d'autres travailleurs? Est-ce honnête? Non, c'est encore du vol.

Et le dernier rendu au poste et le premier à la peine? Est-ce se conduire en bon serviteur? Non, c'est se comporter en mercenaire voué prochainement au mépris de ses collègues et à la juste colère de ses patrons. Profiter de la confiance des maîtres pour violer un état de choses pénible, coûteux, ruineux pour les patrons, c'est encore un abus digne de châtiement.

Combien de fois, aussi, le serviteur veut-il être plus bourgeois que son patron, le critiquer s'il fait de justes observations, le rebuter s'il multiplie les demandes sensées, et se comporter à son égard comme envers un visiteur importun! Souvent même, aussi, l'on voit des employés qui se servent d'un salaire qu'ils ne gagnent pas non point pour faire honneur à leur contrat mais bien mener une existence de pacha, se croire au-dessus de toutes remarques et se préparer ainsi à des chutes retentissantes!

Loin de nous la pensée de critiquer sans nous appuyer sur des faits. Autant nous respectons le serviteur honnête au milieu desquels nous aimons à croire que Dieu nous range, autant nous plaignons les employés orgueilleux, suffisants, critiques et aussi remarquables par leurs exigences intempestives que par leur misérable incompetence ou leur inconcevabilité lâcheté.

Tous, tant que nous sommes, servons bien et au jour du jugement des hommes, nous aurons la chance de n'être pas trouvés trop légers. D'ailleurs, il y aura un autre jugement, définitif, celui-là, où il nous faut à tout prix faire bonne figure.

Que ce soit le mot d'ordre: Servons bien!

(L'Action Populaire).

Je n'y suis pas obligé!

— Mais pourquoi en vérité, ne viens-tu pas à Vêpres? — Je te le répète: je n'y suis pas obligé et je n'y vais point.

Pauvre ami, que vous êtes à plaindre si vous ne faites que ce qui vous est ordonné sous peine de péché grave! Dieu a voulu que sur sept jours il y en eut un qui lui fût entièrement consacré: "Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement". Mais les devoirs stricts de la religion sur l'observation du dimanche ne sont pas les seuls devoirs du vrai chrétien et ce ne sont pas ceux-là qu'il importe le plus de faire connaître aux jeunes de l'A. C. J. C. Il en est d'autres que nous appellerons "devoirs libres", et c'est sur ceux-là que nous aurons les yeux pendant ces quelques lignes.

En tête de ces devoirs vient l'assistance à Vêpres. Est-ce que le jeune homme qui a un idéal noble et relevé se rend le juste témoignage qu'il a pleinement satisfait le précepte de l'observation du dimanche s'il n'a pas assisté à l'office du soir? "Il est vrai qu'il n'y est pas tenu par précepte, mais sa piété ne lui dicte-t-elle pas l'obligation d'aller visiter Notre-Seigneur aux jours qui lui sont consacrés, de mêler son cœur sinon sa voix au chant des psaumes et de recevoir par les mains du prêtre la bénédiction divine?"

Dans plusieurs églises on fait la réunion de la ligue du Sacré-Cœur. Pourquoi le jeune homme n'irait-il pas recevoir les instructions de son Dieu par la bouche du prédicateur et refaire son courage en prévision des luttes à venir?

Le Sacré-Cœur est le patron de l'A. C. J. C., et le premier vendredi du mois est la journée du Sacré-Cœur. Quel bien pourrait-on pas retirer de la dévotion vécue au Cœur de Jésus! Il est bien admis que nous n'avons pas toujours le temps de faire une heure d'adoration au cours de la journée, mais dites-moi, quel est celui qui, sa journée faite, ne peut aller à l'heure sainte en son église paroissiale?

Comment se fait-il que l'on trouve toujours du temps pour se promener, pour lire et parler et que l'on n'en trouve pas pour nourrir son âme et son cœur de la vie du Dieu Eucharistique?

Et dans les paroisses où se fait la prière en commun, ne pourrions-nous faire autrement que de perdre des heures à flâner, à ne savoir que faire? Allons à l'église réciter notre prière du soir, nous ne risquons pas ainsi de le faire à la fois. Vous la faites seul, direz-vous? Ecoutez plutôt ce que disait le Seigneur avant sa mort: "Ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai." Et il ajoute en s'adressant à ses disciples: "Si deux s'unissent sur la terre, c'est-à-dire dans la faiblesse des mortels contre ma puissance, et qu'à deux vous fassiez une prière cœles-tienne en mon nom, cette prière s'accomplira infailliblement. Voici l'explication de ce mystère: "En quel lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles". Que penser alors de la puissance de la prière faite avec la grande famille paroissiale.

En voilà assez pour nous décider à mettre à profit tous les moyens dont nous disposons pour fortifier notre vie. Ne nous contentons pas d'accomplir les devoirs de précepte rigoureux, accomplissons nos "devoirs libres", de dévotion et d'amour. Vivant ainsi plus forts et plus saints, notre Association en sera vivra et plus forte et plus sainte.

J. Antonio Thompson,
de l'A. C. J. C.

INVITATION

Nous invitons cordialement tous les jeunes gens qui ont des aptitudes pour écrire de nous envoyer des articles pratiques et d'actualité pouvant intéresser la jeunesse. Nous publierons ces travaux dans notre "Voix de la jeunesse" s'ils sont signés d'un nom responsable ou d'un pseudonyme si l'article est accompagné d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Nous invitons d'une façon toute particulière nos sociétés religieuses ou nationales à collaborer à notre "Voix de la jeunesse". Ces différentes sociétés pourraient faire connaître le but qu'elles poursuivent et les avantages que les jeunes gens en retireraient au point de vue moral, intellectuel, social et même physique s'ils en faisaient partie. Par le fait même et elles pourraient faire de la propagande par la plume. C'est d'ailleurs le but principal que nous nous proposons en publiant cette "Voix de la jeunesse" tous les mardis. Intéresser plus que jamais notre jeunesse au Tiers-Ordre, aux Ligues du Sacré-Cœur, à la Sainte-Vierge de Paul, aux Retraites fermées, à l'A. C. J. C., à l'Association des Voyageurs de Commerce, aux

PIERRE... JEAN...

Et les Retraites fermées...

Pierre. Bonjour, Jean! Jean. Tiens! Mais c'est Pierre! Comment, toi à Québec? Pierre. Mais oui! et c'est Manrèse, qui a reçu mon premier bonjour. Vois-tu, c'est si essentiel à la vie d'un chrétien, une retraite fermée!

Jean. Encore un! encore un pâmé! De quel mal souffrez-vous, vous autres, les gars de l'A. C. J. C.? Les retraites paroissiales ne vous suffisent donc pas? Pierre. Précisément; elles sont très utiles, mais insuffisantes aujourd'hui. Jean. Les retraites fermées leur sont donc supérieures?

Pierre. Tout juste! pour multiples raisons. La retraite paroissiale, pour moi, mon vieux, c'est l'oeil pour le corps; et "Manrèse", c'est le cœur! Jean. Je n'admets pas.

Pierre. Très bien! Ecoute! je serai bref. Pourquoi vas-tu à la retraite paroissiale? Bah! parce que les circonstances le veulent ainsi, que s'en abstenir serait remarqué par les voisins, que ça ne fait pas perdre beaucoup de temps; ça ne dérange pas trop, ça donne l'occasion de rencontrer plus souvent un tel, ou une telle, et puis, il y a du beau chant, va! et des belles cérémonies et le Père prédicateur est bon orateur aussi! enfin, M. le Curé sent que nous en avons besoin, car, il faut l'avouer, ça déroute la conscience, bref, ça fait du bien! Et toi, pourquoi vas-tu à la retraite fermée?

Pierre. C'est bien simple, je te l'assure, j'y vais parce que c'est moi qui le veux, qui fais naître les circonstances, parce qu'il faut braver le respect humain, que l'en sens le besoin moi-même, que ça demande des sacrifices de temps, de plaisirs, que je ne connais pas l'éloquence du prédicateur, ni ses traits, ni ses talents, parce que les amis que j'y dois rencontrer me sont tout à fait inconnus, parce que le chant et les cérémonies y sont bien simples, mais à ce titre, pleins d'un esprit de foi à faire rougir le fer, parce qu'enfin il me faut, comme toi, "dérouiller" ma conscience de son passé obscur, et surtout, me procurer des armes, pour l'avenir!

Jean. Avec piété, avec foi, tout comme je vais à la Messe du dimanche, c'est à dire un peu par nature, par habitude, par routine si tu le préfères. Souvent je m'accompagne de mes proches, parfois je fais le gardien du foyer, en un mot, je fais mon bon possible pour que le tout s'accomode facilement avec mon train de vie habituelle; il est vrai, que cela m'enlève quelques heures de travail, mais il y a moyen d'y trouver compensation, et d'ailleurs, le bon Dieu ne doit-il pas nous les rendre au centuple? Mais, pardonne-moi ma curiosité, j'aimerais à savoir comment, toi, tu vas à la retraite fermée?

Pierre. Je te l'avoue, mon Jean, cela me demande d'abord, bien des sacrifices, excellente préparation, il me semble, et que Dieu ne peut s'empêcher de bénir et de sanctifier. Voici: Je suis obligé de vaincre mes penchants naturels: la loi du moindre effort qui nous porte sans cesse à laisser faire, je dois rompre avec mes habitudes les plus chères et les plus légitimes pour en adapter d'autres étrangères et contraires parfois.

Je dois, en somme, briser complètement la routine. De plus, je quitte tout, comme au lit de mort: parents frères, sœurs, amies, foyer, travaux, loisirs, pour m'enfermer dans le silence et la méditation absolus, ainsi qu'un bon moine des temps anciens. Je consacre à cette fin, trois jours de mon année, ou de mes vacances; et je ne compte pas la petite somme d'argent déboursée pour les besoins de la cause. J'y vais, néanmoins, quand même, sûr d'avance qu'après avoir donné à Dieu une preuve tangible de mes bonnes dispositions. Il ne peut que m'aider efficacement à me justifier et à me garder, désormais, dans la vie de sa grâce, et c'est là fin, il me semble, de toute retraite. Ce n'est donc pas la générosité et les bonnes dispositions qui manquent, n'est-ce pas?

Chevalliers de Colomb, à la C. O. N. C., aux Zouaves, aux Gardes Indépendantes, aux Cercles dramatiques, aux Chorales, aux Caisses Populaires, aux Compagnies d'Assurances mutuelles Canadiennes-françaises, etc.

Pour toutes communications on est prié de s'adresser à M. Rosario Livernoche, secrétaire du Comité Régional Trifluvien, de l'A. C. J. C., et directeur de la "Voix de la jeunesse", 99, rue Royale, Les Trois-Rivières.

Jean. Ah! sans doute! Mais, rien n'empêche que je les fais bien mes retraites paroissiales! Nous y avons des sermons, sur la mort, sur le jugement, sur l'enfer, etc., qui en font réfléchir plusieurs, va! surtout quand le Père est éloquent et que M. le Curé l'a averti de "sonner fort!"

Et puis, les instructions sur la confession, la communion, le ciel, la sainte Vierge, crois-tu que nous restons tous insensibles à cela! Ah! certes, il est vrai hélas! que nous sommes trop nombreux, sans distinction d'âge et de rang, pour que le prédicateur puisse atteindre la note juste pour tout le monde, que souvent, après les sermons, nous sortons de l'église avec un souvenir trop vague des belles et bonnes paroles entendues, qu'entraînés et ballottés par les distractions de la vie ordinaire, il nous faut parfois recommencer le lendemain ce que l'on croyait tenir la veille, que dans la brièveté du temps consacré à la retraite, il nous faut souvent hâter la préparation à la confession, à la communion, à la prise d'une résolution bien précise et bien pratique; que les circonstances forcent la plupart de nous à ne pas consulter le Père, à tenir nos âmes dans des méditations fort brèves, à nous priver des colloques divins, néanmoins, nous puisons dans ces retraites de réels bénéfices, et formons, dans ces heures trop courtes, peut-être, de réels progrès spirituels. Et c'est grâce à "ces purificateurs," à ces "remon-toirs" dont nos dévoués curés de paroisse canadienne ont su jalonner notre vie, que notre race a su survivre et peut encore faire face aux périls de l'heure!

Pierre. Bravo! mon Jean, tu parles en maître! Mais sache-tu comment je fais mes retraites fermées? D'abord, je me retire loin de tout bruit, je me ferme pour prier, écouter, consulter, réfléchir, méditer, moi-même, en particulier, dans ma cellule, en silence, pendant trois jours de dix heures, le reste étant consacré au repos et à la réparation de mes forces.

J'ai, à mon crédit, à peu près les mêmes instructions (sermons) que toi, avec, en plus, ces avantages, cependant qu'elles sont données dans l'intimité et avec adaptations particulières, puisque les retraitants sont au maximum vingt-cinq, et autant que possible, du même âge, du même rang et toujours du même sexe.

De plus, après chaque sermon une feuille est remise, qui contient le résumé de ce que tu viens d'entendre; avec cet auxiliaire fidèle, tu entres, en silence, dans ta blanche cellule pour méditer sur le sujet, et te mettre en colloque intime avec Dieu, pendant environ une demi-heure, et tu répètes ainsi la dose, cinq ou six fois par jour! La première partie, de la retraite est consacrée à purifier le passé, et la seconde, à te préparer pour la lutte à venir. Si tu désires consulter le Père (ou mieux, les Pères, puisqu'ils sont trois dans la maison) ils sont entièrement à ta disposition. En un mot, tu passes trois jours complets, perdu corps et âme, dans le Seigneur.

"in Domino", sans autres distractions que celles présentées par la folle du logis" que tu as bien soin de maltriser et de diriger.

Voilà, "en raccourci", la grande merveille! N'aurais-tu pas raison de dire, à l'instant, qu'à mon avis, la retraite paroissiale c'est l'oeil, la sentinelle et la retraite fermée, c'est le cœur c'est la forteresse?

Jean. Ma foi! tu n'as peut-être pas tort!

Pierre. Entends-tu le sifflet! c'est le départ de mon train... il faut y monter. Donc au revoir, Jean... et tu vas à Manrèse?

Jean. Peut-être! En tout cas, merci!

Echos et Commentaires

CERCLE OZANAM

La séance inter-cercles qui devait avoir lieu le 12 mars a été remise. La semaine prochaine nous donnerons la date exacte de cette séance.

Si un autre cercle était prêt à tenir sa séance-inter-cercle qu'il le laisse savoir au secrétaire du Comité Régional le plus tôt possible.

RETRAITE FERME

Tous ceux qui n'auraient pas fait leur retraite fermée en septembre dernier, sont priés de donner leur nom et adresse à l'organisateur du comité, afin qu'il puisse vous trouver une place. Qu'on ne l'oublie pas, si l'on veut faire un peu d'apostolat il faut de toute nécessité aller chercher le feu de cet apostolat à la retraite fermée.

MARS

Nous voilà, chers amis, dans le mois

LOUIS HEBERT

Il par un beau matin, tu jetais à la terre Défrichée de tes bras la semence première Ton œil vif paraissait sonder le bois épais Et prévoir pour tes fils un avenir de paix. Pres de toi la nature était silencieuse, Au bout de ton champ clos par la forêt joyeuse Se dressait ta chaumière au penchant du coteau. Semant le premier grain d'un geste noble et beau, Tu admirais ton œuvre, et la douce espérance De voir pousser bientôt dans la Nouvelle France Une moisson bénie enflammait ton grand cœur. Tu préparais pour nous des jours pleins de bonheur. Quand tu mourus, Hébert, ta race fut suivie Par des colons vaillants qui aimèrent leur patrie; Sur tout ton ouvrage et tes nobles vertus Nos pères ont conquis par leurs travaux ardu Le sol le plus sacré dont on a l'héritage. Aïmons nos bords fleuris et notre beau rivage Et honneur immortel à nos nobles aïeux Qui ont tracé gaiement leur sillon sous les cieux.

Jules Des

L'IDEAL

(Envoi de "Feu Follet")

J'ai gravi les sommets des monts au front de glace. Je me suis ri de l'aigle au vol audacieux. Sous mes pieds, le chaos, sur ma tête les cieux, Autour de moi, partout, ce n'était que l'espace Et quand du dernier pic j'eus achevé l'assaut, J'interrogeai mon cœur, mon cœur dit: Plus haut!

Au matin, j'ai de l'aube admiré la merveille. Une teinte blanchâtre emplissait l'Orient Et préluait aux feux de l'astre flamboyant. Les cimes s'empourpraient d'une teinte vermeille Et quand enfin le ciel déchira son bandeau, J'interrogeai mon cœur, mon cœur dit: Plus beau!

J'ai contemplé debout sur le sable des grèves L'immensité des flots, les horizons lointains Dont la brume estompait les contours incertains. Et quand sur ces inépris j'eus égaré mes rêves, Ravi par ces aspects d'un sublime enivrant, J'interrogeai mon cœur, mon cœur dit: Plus grand!

De l'azur étoilé la coupole est immense. J'ai sondé dans la nuit la profondeur des cieux. A compter des soleils j'ai fatigué mes yeux. Des astres n'ayant pu mesurer la distance, Muet, l'œil fixé sur ces plages sans fond, J'interrogeai mon cœur, mon cœur dit: Plus profond!

Où donc est-il, mon cœur, l'idéal de la vie? Que puis-je encore livrer à tes desirs ardents Pour les avoir enfin assouvis et contents? Et mon cœur répond: Pour combler mon envie En vain mille clartés éclatent en tout lieu, Tout n'est qu'ombre et néant. Et moi; j'aspire à Dieu!

(Le Devoir, 11 fév. 1922)

de saint Joseph, si cher à la piété. Allons à ce grand Saint avec confiance, implorons-le pour nos besoins personnels, pour nos familles, pour nos amis.

CAREME

Avec mars le saint temps du carême nous arrive. A nous d'en profiter, pour faire des sacrifices, des pénitences, pour l'expiation de nos fautes passées. Inutile de l'essayer de nous en soustraire, nous y sommes obligés par la loi divine, et il nous faut nous y soumettre joyeusement, faisons des sacrifices, il y en a une foule que nous pouvons faire; aller à la messe tous les matins pendant le temps du carême, prier modestement les mains jointes. Se priver de son dessert le soir, ne pas aller au théâtre, faire l'aumône etc., etc., et nous serons les premiers à goûter, le bonheur d'un sacrifice.

UNE RETRAITE FERMÉE

AURA LIEU AU
CAP-DE-LA-MADELEINE
SPECIALEMENT
POUR LES JEUNES GENS

LES
26, 27 ET 28 MARS 1922
Qu'on donne son nom à
Léonard Ducharme,
223, Laviolette, Trois-Rivières.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CITE DE GRAND'MERE

Province de Québec

Cité de Grand'Mère

Séance régulière du 8 mars, 1922.

A une séance régulière du conseil municipal de la Corporation de la Cité de Grand'Mère, tenue le huitième jour du mois de mars 1922, aux lieu et heure ordinaires des séances.

Présents: Son honneur le Maire J. P. Lalonde et Messieurs les Echevins J. A. Desbiens, J. O. Pelletier, Wilfrid Grouin et Albé Matteau, formant quorum.

Lecture des minutes de la séance du 22 février.

Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier, secondé par l'Echevin J. A. Desbiens. Que les minutes de la dernière séance soient adoptées telles que lues.

Adopté. Proposé par l'Echevin J. A. Desbiens secondé par l'Echevin A. Matteau. Que ce conseil approuve les virements de fonds suivants, savoir:

Cloche d'alarme pour Laurent Lord, Voucher No. 1337 Northern Electric \$50.18 à l'item de \$1,800.00 pour salaires des pompiers volontaires.

Réparations de la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Voucher No. 1349 & 1373, salaires L. Pratte et J. H. Nobert \$225.75 Voucher No. 1340 & 1365 J. H. Nobert \$11.70 et \$15.15 No. 1341 O. Linéau, \$6.20; No. 1342 Armand

Rheault \$28.56; No. 1343 J. A. Robert \$13.88 No. 1359 Paul Lachance \$19.85; No. 1361 Northern Electric \$12.94; No. 1369 Petite caisse \$11.15 et No. 1372 Aimé Ally \$21.40, tous ces montants chargés à l'item de \$1,500.00 pour achat et installation de pompe. Adopté.

Proposé par l'Echevin Albé Matteau secondé par l'Echevin W. Grouin, qu'une somme additionnelle de cinquante piastres (\$500.00) soit votée pour les travaux de la carrière, le dit montant devant être pris à même le montant de \$3,861.90 pour pierre concassée, gravier et main d'œuvre.

Adopté. Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier, secondé par l'Echevin Wilfrid Grouin:

Qu'une somme de cent trente trois piastres et soixante et quinze centimes (\$133.75) soit offerte à M. H. M. St. Cyr par l'entremise d'un notaire, en règlement final de sa réclamation, en date du 12 juillet 1921, au montant de \$369.00; le montant actuellement offert couvrant le prix des poteaux de cèdre, et de la main d'œuvre pour les fondations d'un hangar; le tout sans préjudice aux droits de la Corporation.

Adopté. Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier, secondé par l'Echevin J. A. Desbiens.

Que des offres réelles au montant de cent piastres (\$100.00) plus les honoraires d'une lettre d'avocat pour ce montant, soient faites à M. Adem Gélinas, de Ste-Flore, par l'entremise d'un notaire, en règlement final de sa réclamation au montant de \$250.00 pour dommages qu'il prétend avoir subis par suite du passage du tuyau de l'aqueduc. Adopté.

Lettres de l'Union des Municipalités de la Province de Québec. Lecture des conclusions du rapport de l'Ingénieur des assureurs Canadiens contre le feu. Lettres de M. A. E. Goyette en date des 9 février et 7 mars au sujet de la vente du système électrique et de la Cie des Logements Modernes, et réponse du Secrétaire à la première lettre de M. Goyette.

Les membres du conseil trouvent les explications du Secrétaire conformes aux faits, et ils croient avoir étudié ces questions avec toute l'attention voulue et avoir agi dans le meilleur intérêt de la ville. En conséquence les propositions de M. Goyette ne sont pas acceptées.

Lecture d'une copie de résolution adoptée le 5 mars par un certain comité dit Comité des citoyens, et lettre de Son Honneur le Maire en réponse à cette résolution.

Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier secondé par l'Echevin J. A. Desbiens. Que le rapport mensuel du Gérant de la Cité pour le mois de février 1922 soit adopté tel que lu. Adopté.

Proposé par l'Echevin J. O. Pelletier, secondé par l'Echevin J. A. Desbiens: Que ce conseil apprécie hautement la fourniture gratuite par la compagnie Laurentide Limitée, de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de notre station de pompage du nouvel aqueduc, jusqu'au mois de février dernier; Que des remerciements soient adressés en conséquence à la dite compagnie pour cette faveur. Adopté.

Proposé par l'Echevin Albé Matteau, secondé par l'Echevin Albé Matteau: Que ce conseil remercie cordialement le Dr. A. J. B. Hébert, pour le dévouement dont il a fait preuve en remplissant gratuitement la charge de chef de la clinique des enfants, tenue à l'Hôtel de Ville, pendant l'année 1921.

LES CHUTES SHAWINIGAN

26 février.—Aujourd'hui commence à St-Bernard une retraite prêchée par les RR. PP. J. C. Decelles et H. Lefault, au Cap-de-la-Madeleine.

—M. le Dr. Dumont, autrefois pharmacien, quitte notre ville pour s'établir à Montréal.

—M. Michaud, comptable de la Banque Nationale a été transféré à Ottawa.

25.—Hier après midi le club de hockey de Grand'Mère est venu rencontrer notre club local. Nos voisins s'en sont retournés avec une défaite. Le score a été de 5 à 3.

—Après les vêpres hier eut lieu la distribution des prix aux gagnants des courses des élèves du collège. A cette occasion on joua une jolie comédie et l'orchestre nous fit entendre un peu de musique. Près de cent prix furent distribués aux heureux vainqueurs, grâce à la générosité de nos principaux concitoyens.

28.—Dimanche M. Chicoine, curé de St-Pierre pro interim a convoqué tous ses paroissiens à signer une requête contre le vote des femmes.

—A la "Canadian Electro Product," une chaudière a été mise en opération dans le courant du mois. Cette manufacture était arrêtée depuis octobre 1920. Serait-ce le travail qui reprendrait? On semble vouloir recommencer mais sans bruit, afin que personne s'en aperçoive.

GRAND'MERE

Dimanche dernier avait lieu à l'Eglise St-Paul, la réunion mensuelle des membres du Tiers-Ordre de notre paroisse.

—On s'attend à de nouveaux développements à propos de la demande de construction en nos murs d'une manufacture d'autos. Si la proposition du promoteur est sérieuse, nous sommes assurés que les autorités de notre Conseil vont faire tout en leur possible pour la réalisation du projet.

—M. J. P. Emile Dessureault passe quelques jours à Montréal par affaires.

—M. Théophile Désy, des Trois-Rivières était de passage ici ces jours derniers.

—M. J. A. Lacombe vient d'ouvrir sur la rue St-Louis, un magasin de chaussures ainsi qu'un atelier pour la réparation des chaussures.

—Trois arrestations pour ivresse furent opérées durant février dernier, par notre police locale.

—En février dernier il y eut 15 naissances et 5 décès.

—Nous avons depuis plusieurs semaines une température vraiment idéale, si cette température continue il se peut que d'ici peu nos cultivateurs des alentours commencent la récolte du sucre d'érable.

—M. Albert Sawyer est allé aux Trois-Rivières dernièrement.

—Une rumeur circule ici que la paroisse St-Jean-Baptiste (St-Flore-Est) songerait à s'annexer à la ville de Grand'Mère, pour fins municipales. Des démarches se font dans ce but, nous dit-on.

—Mlle Laura Leroux, des Cèdres, P. Q. est en visite chez sa sœur Madame J. B. Cawthray.

—Les Sœurs Franciscaines de Québec sont en notre ville depuis quelques jours allant de porte en porte recueillir des aumônes pour les missions. Nous aimons à croire que nos concitoyens les auront reçues avec grande générosité.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
CHAS BOURGEOIS, B. A. LL. M.
Avocat
26 rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD
Avocat
5 rue Hart, Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges, Tél. 1299-I

ROBICHON & METHOT
Avocats
Bureau: Edifice Banque d'Hoche-laga, Trois-Rivières.

DUPLESSIS & LANGLOIS
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières.

MARTEL, MARTEL & QUESNEL
Avocats
16, Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 61

JACQUES BUREAU, C. R. Tél. 930
Philippe Bigué C. R. C. Postal 310
Wilfrid Gariépy C. R. Edifice Power
Georges Gouin B.A. Trois-Rivières.

BUREAU, BIGUE, GARIÉPY & GOUIN
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières.

L. R. GAGNE
Avocat
Rue Notre-Dame, 145
Route Nationale
Cap de la Madeleine, Qué.

LUCIEN COMEAU
AVOCAT
148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville du samedi au dimanche soir, chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

MEDECINS
Tél. 1143j 179, rue Lavolette

DR A.-J. AUBIN
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Tél. 1057 sonnez 5
DR OMER E. DESJARDINS
Maladies des enfants
Maladies des poux—Coeur—Reins—Foie—Estomac—Intestins.—Rhumatisme.

77, rue Notre-Dame
Pont St-Maurice, Cap-de-la-Madeleine..

Tél. 469
Consultations:
11 à 12 a. m. 2.30 à 5 p. m.
7 à 8.30 p. m.

DR A. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. Ancien Chirurgien de l'Armée Française au front.

Chirurgie générale, Maladies des femmes, du nez, de la gorge et des oreilles.
34 rue Bonaventure
Les Trois-Rivières

Téléphone 1143j.
Tél. Bell 526
Dr Auguste Panneton
65a, Avenue Lavolette

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: de 1.30 à 5 p. m. ou par rendez-vous.

NOTAIRES
Téléphone Bell 421
A. LEBRUN
Notaire

Argent à prêter, assurances, règlements de successions, examens de titres, collection.
23 Bonaventure. Trois-Rivières
J. A. Trudel J. E. Guillet

TRUDEL & GUILLET
Notaires
Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497. Trois-Rivières.

Téléphone Bell 717
VICTOR ABRAN
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.

18 St-Joseph Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Téléphone 884j.
J. A. DONAT CHAGNON,
Notaire
Argent à prêter, Assurance, Collection. Règlement de successions, Débutures etc.

Bureaux:
Cap de la Madeleine: 145 route Nationale
En face de la Wayagamack
Casier Postal 556 Téléphone 235

J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert
Placements sur hypothèques et débetures.
Administration générale

40, Alexandre, (Coin Hart), Les Trois-Rivières

ARCHITECTES
U. J. Asselin, Ernest L. Denoncourt

ASSELIN & DENONCOURT
Architectes
136 rue Notre-Dame
Bloc Lajoie
Téléphone Bell 963, Trois-Rivières.

Téléphone 720

JULES CARON
Architecte
21 rue St-Joseph, Trois-Rivières.

Tél. Bell 1008 Rés. 13a Ste-Ursule
Tél. Bell 1104 Bureau 136 N.-Dame
R. H. HOUDE
Arpenteur Géomètre

Arpentages en général. Subdivision de terrains. Expertise. Nivellement. Plans. Rapports, Etc.
136, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Téléphone 411
A. HEON & CIE
Entrepreneur Général

Spécialité: Edifices publics, Ecoles, Collèges, Maisons, Eglises, Cuvrages en béton, etc.
Demandez nos prix
Bureaux à 45, rue St-Antoine
Les Trois-Rivières

Téléphone 650j
Heures de bureau:
9 hres a.m. à 6 hres p.m.
Vendredi et Samedi
9 hres a.m. à 10 hres p.m.
Les autres soirs sur rendez-vous.

J. G. BELANGER
Opticien-Optométriste
447, St-Maurice, Trois-Rivière



Avez - vous de bonnes claques?

SOYEZ PRUDENT!

Voici la saison où il faut exercer plus de prudence que dans aucun autre temps si l'on ne veut pas contracter quelque grave maladie; il faut absolument que vous ayez de bonnes claques afin de protéger vos pieds contre l'humidité.

N'entreprenez pas la saison du dégel avec des claques percées ou plus ou moins étanches; il vaut mieux dépenser \$1. pour une bonne paire de claques que d'avoir à consulter le médecin pour quelque grave maladie!

Il n'y a pas de meilleur endroit en ville pour faire votre choix d'une bonne paire de claques que notre magasin; l'assortiment est énorme et comprend absolument tous les genres. Et de plus, on ne vous charge pas trop cher ici.

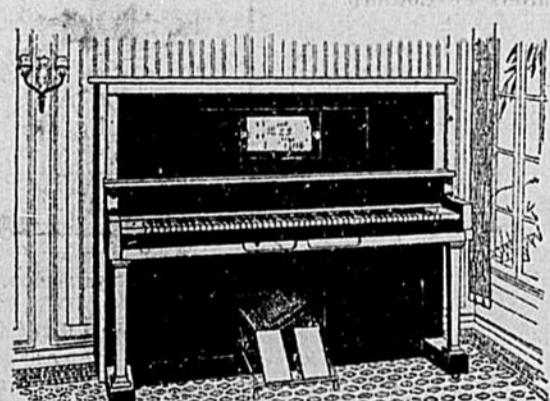
BOTTES LÉGÈRES	
(FINI BRILLANT)	
Bottes pour enfants, pointures 6 à 10.....	\$2.00
Bottes pour fillettes et garçonnets, pointures 11 à 2.....	2.50
Bottes pour femmes et garçons, pointures 3 à 7.....	3.00
Bottes pour hommes, pointures 6 à 10.....	4.50
BOTTES DE TRAVAIL	
(FINI MAT)	
Bottes pour garçonnets, pointures 11 à 13.....	\$2.50
Bottes pour garçons, pointures 1 à 5.....	3.50
Bottes pour hommes, pointures 6 à 11.....	4.50
Bottes pour hommes (semelles blanches) pointures 6 à 10.....	5.50
Bottes pour hommes, (toutes blanches) pointures 6 à 10.....	6.50
Bottes pour hommes (avec hanches) pointures 6 à 10.....	7.00
CLAQUES FINES	
Claques pour enfants, pointures 3 à 7.....	\$0.65
Claques pour enfants, pointures 8 à 10.....	0.70
Claques pour fillettes (bouts larges), pointures 11 à 2.....	0.80
Claques pour fillettes (bouts fuyants), pointures 11 à 2.....	0.85
Claques pour garçonnets, pointures 8 à 10.....	0.80
Claques pour garçonnets, pointures 11 à 13.....	0.85
Claques pour garçons, (bouts larges), pointures 1 à 5.....	0.95
Claques pour garçons (bouts fuyants), pointures 1 à 5.....	1.00
Claques pour femmes (tous les modèles), pointures 2 à 7.....	0.95
Claques brunes pour femmes (talons hauts ou bas).....	1.25
Claques pour hommes (tous les modèles), pointures 5 à 10.....	1.25
Claques avec langues pour hommes, pointures 5 à 10.....	1.35
Claques brunes pour hommes (tous les modèles).....	1.60



J. A. Mineau & Cie
ENREGISTRÉE

BOTTIER POPULAIRE

491, Rue Saint-Maurice, -- -- Les Trois-Rivières.



PIANOS AUTOMATIQUES
A DES PRIX POPULAIRES

Le piano automatique est l'instrument idéal pour tous; rien de plus intéressant, que de jouer les pièces que nous aimons avec la même facilité que le plus grand virtuose!

Notre assortiment de ces instruments est considérable et les prix sont très raisonnables; venez entendre l'un des pianos automatiques suivants:

"J. S. Rivard & Cie"	\$595.
"New Sohmer"	\$645.
"Gulbransen"	\$750.

Nos conditions de paiement sont si faciles que nous ne voyons rien qui puisse vous empêcher d'acheter; en tout cas rien ne vous empêche de venir les entendre.

J. S. RIVARD & CIE.
176, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.
Succursale à Shawinigan Falls.

Téléphone 1143j.
Tél. Bell 526
Dr Auguste Panneton
65a, Avenue Lavolette

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: de 1.30 à 5 p. m. ou par rendez-vous.

SPORT

Chez nos Militaires

Jeudi soir dernier, nos militaires du Régiment des Trois-Rivières avaient une séance d'athlétisme qui se répétera probablement dans quelque temps.

Les différentes compagnies ont formé des équipes de basket-ball, football, indoor baseball, etc. et il y eut plusieurs exhibitions très contestées.

Il y eut aussi à part cela de belles exhibitions de boxe et de lutte qui intéressèrent grandement les spectateurs. Les combats de boxe entre Coolin et Smith et entre Chrétien et Dargis donnèrent lieu à de vifs échanges de coups de poing entre les antagonistes et les spectateurs ne leur ménagèrent pas les applaudissements.

Le comité d'amusements du régiment entend bien donner d'autres séances le plus tôt possible et les clubs de basket-ball et de baseball des différentes compagnies pratiquent ferme en vue des prochaines rencontres.

Trois-Rivières est défait à Chicoutimi

Il perdit samedi soir par un score de 7 à 6 et dimanche après-midi par 4 à 2. Les deux parties furent intéressantes et excitantes au possible.

DE BONS JOUEURS

Chicoutimi.—Chicoutimi a eu la visite samedi et dimanche d'un club de la ville de Trois-Rivières. Deux parties ont été jouées. La partie de samedi soir a été remportée par le Chicoutimi par un score de 7 à 6. Elle fut très contestée. La première période se termina par un score de 3 à 1 en faveur du Trois-Rivières, la seconde par 5 à 3 en faveur du Chicoutimi. Malgré leur énorme travail les visiteurs ne purent faire mieux que d'arriver à un point de leur adversaire dans la dernière période.

Équipes: Trois-Rivières: Gardien des buts Paquin, défense Duval et McLaughlin, avants Gariépy, Bellefeuille et Duchaine, Substituts Lesieur et Rouleau.

Chicoutimi: Buts, Gagnon, Défenses Vézina et Desbiens, avants, Quenneville, Tremblay et Gauthier, substituts: Gaudreault et Savard, Rochefort. La partie de dimanche fut probablement la plus belle exhibition de hockey qu'il nous eut été donné de voir durant la saison. L'arène était remplie de spectateurs et Sir Frédéric Becker et ses compagnons, de passage à Chicoutimi, assistaient à la partie. Ils ont dû avoir une haute idée de la rapidité et de la beauté du jeu. La partie revient encore au Chicoutimi, par un score de 4 à 2. Gagnon joua une partie merveilleuse et c'est un peu grâce à lui si le score ne fut pas plus élevé pour les visiteurs. Pour les visiteurs McLaughlin, Bellefeuille, Duval et Gariépy furent les étoiles de la partie. On rencontre rarement pareils joueurs et si ces joueurs forment l'an prochain partie de la même équipe, leurs rivaux n'ont qu'à bien se tenir. Quenneville, Pedneault et Gauthier, ce dernier surtout, firent une belle partie.

Prenière période Score: Samedi 3-Rivières, McLaughlin. Chicoutimi, Savard 3-Rivières, Bellefeuille 3-Rivières, Gariépy

Deuxième période Chicoutimi, Gauthier Chicoutimi, Gauthier Chicoutimi, Tremblay Chicoutimi, Gauthier Troisième période Chicoutimi, Tremblay 3-Rivières, McLaughlin 3-Rivières, Bellefeuille Chicoutimi, Tremblay 3-Rivières, Duchaine

La nouvelle Ligue a jeté ses bases

Trois-Rivières en fera partie. Elle portera le nom de Eastern Canada Baseball League. Le juge Landis à Montréal.

Dimanche après-midi, à l'hôtel Windsor, à Montréal, plusieurs sportsmen des villes les plus sportives de la province se sont réunis pour jeter définitivement les bases d'une ligue de baseball professionnelle qui opérera dans l'Est du Canada. Il y avait là des représentants de Québec, Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Saint-Jean, N. B. etc. Plusieurs autres clubs avaient fait application pour entrer dans cette ligue mais on a décidé de ne pas commencer les opérations avec plus de 6 clubs.

Il est pratiquement décidé que Trois-Rivières aura un club dans la ligue et plusieurs sportsmen locaux se sont chargés d'avancer les fonds nécessaires pour le faire partir. La Eastern Canada Baseball League, tel sera son nom, appartiendra à la classe A ou B selon que le décidera le juge Landis qui est allé à Montréal dans le but de s'enquérir de ce projet il y a déjà quelques jours.

Il est fort probable que la ligue commencera ses opérations le 10 mai et que chaque club jouera 126 parties durant la saison.

On est très enthousiasmé de la marche des choses et on augure un grand succès de cette innovation.

Si la ligue marche bien cette année on a l'assurance que l'an prochain plusieurs autres clubs demanderont leur entrée dans la ligue. Il est rumeur que London, Brantford, Kitchener, Hamilton, auraient l'intention de faire partie du circuit.

Tous les sportsmen trifluviens espèrent que Trois-Rivières sera bien représenté dans la ligue et que le club local remportera un succès.

Toronto Champion

Le club de hockey Toronto s'est assuré du championnat du hockey professionnel de l'est du Canada en tenant les Ottawa en échec hier soir pendant tout le temps que dura la partie.

On sait que le club qui compterait le plus de points dans les deux parties de détail d'après saison devait être déclaré champion de la N. H. L. Or le Toronto a défait l'Ottawa samedi dernier par un score de 5 à 4. Hier soir le score est resté de 0 à 0 jusqu'à la fin de la partie. Toronto se trouve donc en avant dans ses deux parties et c'est lui qui aura l'honneur de rencontrer le Vancouver pour la coupe Stanley emblème du championnat mondial du hockey professionnel. Il est fort probable que ces parties seront jouées bientôt à Toronto même.

En 1920 il y a eu aux Etats-Unis des pertes causées par les incendies au montant de \$330,853,935.

Le président des Etats-Unis reçoit comme salaire \$75,000 par année.

Bagdad, en Mésopotamie, est considéré par plusieurs comme le berceau du genre humain.

Table with 2 columns: Day/Period and Score. Includes entries for Dimanche Première période, Deuxième période, Troisième période.

Les parties sont très contestées

Le Victoria est le seul club à s'assurer une victoire complète. Les Chevaliers de Colomb et le C. O. N. C. gagnent chacun deux parties. De gros scores.

HIER SOIR

La ligue de petites quilles continue à susciter un immense intérêt parmi les amateurs de ce beau sport d'intérieur. La séance d'ouverture avait remporté un franc succès et celle d'hier soir fut encore plus belle au point de vue des résultats obtenus. Les quilleurs font des progrès et avec de la pratique améliorent considérablement leur jeu.

Bettez a obtenu le plus fort total en trois parties avec 370, suivi de près cependant par Héroux et Chrétien qui jouèrent respectivement 368 et 366. La plus forte partie simple a été jouée par Boland avec 147. Bettez et Boland se trouvent à tenir en mains actuellement les records de la ligue pour une et 3 parties.

Le Victoria a facilement blanchi l'Impérial et a établi la marque de la plus haute partie simple d'équipe à 600; il détient en plus avec le C. O. N. C. le record de la plus haute partie d'équipe avec 1646.

Le Coin s'est fait battre deux fois par le C. O. N. C. tandis que le Canada subissait le même sort aux mains des Chevaliers de Colomb.

Le Victoria est à la tête de la ligue avec 5 victoires et une défaite.

Impérial

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Gaudet, Pleau, Chaput, Noury, Cadorette.

Victoria

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Gailloux, Lafrenière, Comtois, Rousseau, Benchesne, Héroux.

498 548 600 1646 Victoria gagne trois parties.

Le Coin

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Boland, Birtz, Gélinas, Bergeron, Parant.

474 567 551 1592 C. O. N. C.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Marchand, Thérien, Nobert, Roy, Bettez.

565 526 555 1646 C. O. N. C. gagne deux parties.

Chevaliers de Colomb

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Brown, Lamy L., Jourdain, Guenette, Chrétien.

520 551 513 1584 Canada

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes Bonenfant, R. Gaudet, Tremblay, Bornais, Hamel.

562 493 466 1522 Chevaliers de Colomb gagnent deux parties.

NOUVEAUX SENATEURS

Ottawa.—Quatorze sénateurs en tout, soit le septième du sénat, devaient être assermentés jeudi dernier, mais sur ce nombre, trois étaient absents. Ceux qui ont prêté serment entre les mains du greffier sont les suivants: le brigadier général W. A. Griesbach, de l'Alberta; l'hon. J. A. Calder, de la Saskatchewan; M. John McCormick, pour la Nouvelle-Ecosse; M. R. F. Green, pour la Colombie-Anglaise; M. A. W. Gillies, pour la Saskatchewan; sir Edward Kemp, de l'Ontario, le brigadier général A. H. MacDonald, de l'Ontario; M. F. Black, du Nouveau-Brunswick; M. P.-F. Martin, de la Nouvelle-Ecosse; M. S. J. Crowe, de la Colombie-Anglaise et M. A. B. McCoig, de l'Ontario. Les sénateurs qui n'ont pas été assermentés encore sont sir George Foster, l'honorable J. D. Reid et M. A. C. Hardy.

NOTULES SPORTIVES

Le club de quilles des employés de postes a gagné trois parties contre le club des Douanes sur les allées de la C. O. N. C. vendredi soir dernier.

Babe Ruth a commencé son entraînement en frappant un coup de circuit à la Nouvelle Orléans. Il a envoyé la pilule par-dessus une clôture de 14 pieds de haut, située à 486 pieds du marbre. Il avait déjà accompli cet exploit une fois auparavant.

Régina qui avait gagné la première partie de sa série avec Vancouver pour le Championnat de l'ouest du Canada, par un score de 2 à 1, a perdu la seconde par 4 à 0. Vancouver se trouve champion de l'Ouest et il devra jouer avec Toronto pour le championnat mondial.

Roger Hornsby, le meilleur frappeur de la ligue Nationale a consenti enfin à signer son contrat pour le club St-Louis de cette organisation. Il aura un salaire entre \$20,000 et \$25,000.

Abe Mitchell et George Duncan, les célèbres golfers anglais qui ont visité le Canada et les Etats-Unis l'an passé feront une autre tournée cette année et prendront part à 50 matchs de golf.

L'équipe Grennda-McNamara a gagné la course de 6 jours, samedi soir, à Madison Square Garden, finissant à 11 heures. Taylor et Kaiser se placèrent seconds tandis que Egg et Eaton s'assuraient la troisième position.

Il a été décidé que les jeux Olympiques seraient tenus au stade Pershing à Vincennes, près de Paris, en 1924. La France a voté un million de francs à cet effet.

Iroquois Falls a joué deux parties samedi, une le matin qu'il gagna contre le North Bay et l'autre l'après-midi qu'il perdit contre Aura Lee.

Mike McTigue a été forcé de faire match nul avec Lou Bogash, après 12 rondes de boxe.

Mlle Suzanne Lenglen s'est enregistrée pour participer au tournoi de tennis pour dames à Nices, qui s'ouvrirait hier.

Les Montagnards d'Ottawa ont gagné la première partie de détail contre les Sons of Ireland de Québec par un score de 5 à 1.

Lew Tendler de Philadelphie défait Johnny Sheppard ex-champion anglais poids léger à la troisième ronde d'une bataille limitée à 12 reprises à Brooklynn, samedi soir. L'arbitre mit fin au combat pour ménager l'anglais.

C'est ce soir que le championnat de la ligue de hockey des Banques sera décidé, alors que le club de la Banque de Montréal rencontrera celui de la banque Royale.

Vos Commandes



Notre service de livraison est rapide et nous nous efforçons de l'améliorer chaque jour. Vous pouvez placer vos commandes par téléphone sans crainte d'être trompés ici; nous ne tenons en magasin que des produits de qualité supérieure.

Téléphone 16 O. Carignan & Fils EPICIERS 24, Rue Des Forges, 24

1200 TELEPHONE 1201

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

6, RUE HART, Les Trois-Rivières

Les Sources de l'Activité Economique

Sous ce titre M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient de publier une brochure très instructive destinée aux hommes d'affaires du Canada et des Etats-Unis. Nous accusons réception d'un exemplaire.

Dans cet ouvrage d'une vingtaine de pages, dont une excellente traduction française a été faite, l'auteur parle de la lutte éternelle de l'homme contre la Nature, de l'instinct de la préservation, qui n'est pas seulement la première loi naturelle, mais aussi la première loi en affaires, tout comme l'instinct d'améliorer son sort. Il vante l'initiative individuelle, qui dans toutes les entreprises, a été la clé du succès.

Cependant, d'après M. Beatty cet individualisme poussé trop loin serait un danger. Chacun pour soi, toujours, serait une politique égoïste qui mettrait en péril la sûreté de la communauté. L'Etat peut intervenir parfois, mais pour faire rayonner son influence régulatrice seulement. Une trop grande tendance à la nationalisation a été le résultat d'un individualisme étroit et égoïste. Pour remédier à cet état de choses, on a proposé le socialisme d'Etat, qui n'a pas donné les résultats espérés.

L'auteur se demande ensuite si une entreprise gouvernementale peut réussir, et après avoir étudié le pour et le contre, il conclut que généralement son succès est douteux, et que l'ingérence du gouvernement dans les affaires doit être restreinte.

M. Beatty parle ensuite de la guerre et de ses effets sur le mécanisme économique et du résultat des mesures souvent radicales adoptées durant la période troublée du terrible conflit. Il dit aussi quelques mots du Pacifique Canadien, la compagnie dont il est le président, et attire l'attention sur l'excellence des divers services qu'elle met à la disposition du public. C'est la seule grande organisation de transport du monde qui n'ait pas été placée sous le contrôle du gouvernement durant la guerre.

L'auteur termine en appuyant sur l'importance de la production intensive, qui se fait de plus en plus sentir dans tous les pays du monde.

VOTRE PEINTURE



Bientôt il sera grandement question du ménage du printemps; il est temps de songer à la peinture nécessaire à l'embellissement de votre maison.

Nous avons en magasin les meilleures peintures et les vernis de qualité supérieure: nos blancs de plomb marque "ELEPHANT" et "TIGRE" sont universellement connus.

Placez votre commande à bonne heure et soyez prêts dès les premiers jours.

Demandez nos prix avant de placer votre commande: cela vous paiera.

H. NOBERT FERRONNERIE 38 Rue des Forges 38 Les Trois-Rivières

SAINT-JEAN DE MASKINONGE

Baptêmes.—Ont été baptisés dans le cours de la semaine dernière: vendredi le 10 mars Marie-Sophie-Thérèse fille de M. Joseph Lessard et de Marie-Reine Bergeron. Parrain M. l'abbé Philippe Lesage, marraine Mde Majorique Lessard.

Dimanche le 12 Marie-Gertrude-Simonne fille de Omer Millette et de Donia Grenier. Parrain et marraine M. et Mde Onésime Millette grands-parents de l'enfant.

Sont arrivés premiers dans le concours mensuel de février. Classe des grands: 1ère division Fleur-Ange Carboneau, 2ème division Alphonse Lacoursière, 3ème division Cécile Deschênes, 4ème division Gérard, Martin. Classe des moyens: 1ère division Angéline Auger, 2ème division Bruno Boisvert, Classe des petits: 1ère division Aline Ferron, 2ème division Jean Fleury, 3ème division Ovide Lesage.



POUR LE SOUPER DES ENFANTS

Rien de meilleur que du pain avec du lait. Les enfants ont besoin d'une nourriture fortifiante en même temps que facile à digérer.

LE PAIN DE LA BOULANGERIE MODERNE possède des qualités plus que tout autre. Donnez-en à vos enfants en plus grande quantité. Une de nos voitures passe à votre porte. LA BOULANGERIE MODERNE 47, rue VOLONTAIRE, Tél. 321

Advertisement for L. T. LAFLAMME, SUCCESSEUR DE NAP. LAMY, HORLOGER ET BIJOUTIER. 40 Rue DES FORGES, Les Trois-Rivières.

Advertisement for Anselme Dubé Limitée, ENTREPRENEUR-GENERAL ET MANUFACTURIER. 133 à 169 rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Advertisement for LA BANQUE D'HOCHELAGA, SUCCURSALE Des Forges et Hart. Succursale Notre-Dame, Rue Champfour J. Ari. Marchand, Gérant.

Advertisement for LA BANQUE PROVINCIALE (DU CANADA). CAPITAL AUTORISE \$ 5,000,000.00. CAPITAL PAYE ET SURPLUS 4,400,000.00. ACTIF TOTAL, AU DELA DE 45,000,000.00. 66, rue Des Forges, Nap. Alarie, gérant.

Advertisement for CYRILLE LABELLE & CIE, Ferronnerie et quincaillerie. 10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Advertisement for GRAND PELERINAGE CANADIEN A L'OCCASION DU CONGRES EUCHARISTIQUE DE ROME. La Passion D'Ober-Ammergau. THOS COOK & FILS, 526 ouest, Ste-Catherine, Montréal.

De la misère noire dans les colonies nouvelles

UN APPEL AU PUBLIC GÉNÉREUX SECOURONS LES PAUVRES, MAIS COURAGEUX COLONS.

Les travaux d'hiver dans les forêts font vivre chaque année des milliers de familles, surtout dans les colonies nouvelles.

Par suite du chômage dans les chantiers et la baisse considérable du prix du bois, un grand nombre de colons sont actuellement dans la plus grande misère, après avoir dépensé leurs dernières ressources.

La Ligue Nationale de Colonisation de Québec se voit dans l'obligation de faire connaître au public cette pénible situation qui heureusement n'est qu'accidentelle et temporaire, et fait un appel à la générosité de ceux que la Province a comblés, en faveur des pauvres familles de colons.

La Ligue par l'entremise de sa Commission des Services aux Colons qui fait en quelque sorte office d'une Conférence de St-Vincent de Paul dans les paroisses isolées et lointaines, a déjà secouru les familles qui se sont adressées à elle dans leur détresse. La Ligue compte des centaines de membres protégés. Des vivres, des vêtements, des chaussures, des couvertures, des bons négociables dans les magasins locaux ont été envoyés aux quatre coins de la province, sur recommandation des curés.

Les demandes de secours de toutes sortes continuent à arriver pressantes, empreintes du plus sombre découragement. Dans certaines paroisses nouvelles on se croirait en Russie: des colons ont mangé leurs patates de semence et vendu leur grain de semence pour avoir du pain; d'autres ont dû tuer leur vache à lait pour empêcher leur famille de mourir de faim. Des femmes et des enfants, faute de vêtements et de chaussures ne peuvent plus fréquenter l'église et les écoles, de jeunes mères courageuses manquent même de couvertures. Un colon de l'Abitibi nous écrivait le 1er mars: "Je suis père de douze enfants, je n'ai des provisions que pour le reste de la semaine; j'ai peur qu'avant que vous puissiez me porter secours, qu'on meurt de faim." Les marchands ne veulent plus et ne peuvent plus faire des avances. Des centaines ne pourront semer ce printemps, s'ils ne sont secourus. Tous demandent du travail. Les colons vivant dans des endroits isolés, non organisés encore, ou le desservant et les voisins sont pauvres eux-mêmes, on comprend que leur misère est plus grande, plus affreuse. Ils sont comme emprisonnés dans leur détresse.

Les ressources ordinaires de la Ligue, dues à la générosité du gouvernement provincial, à la charité publique et au dévouement des membres de nos Cercles, ne peuvent plus suffire à soulager tous les cas de misère pressante. Nous faisons donc appel d'urgence à tous les généreux amis de la grande et belle cause nationale de la Colonisation, si cruellement éprouvée dans la personne de nos vaillants défricheurs. Qu'on se rappelle les services précieux que nos pionniers rendent au pays, en travaillant dans l'ombre à son développement et à sa future richesse. Présentement, le moyen le meilleur et le plus pratique de faire de la Colonisation est d'arracher de la misère les colons éprouvés, de les soutenir en leur montrant qu'ils ne sont pas oubliés de leurs compatriotes, et empêcher ainsi un grand nombre de revenir découragés dans les villes.

Les protégés de la Ligue ont donc besoin de secours de tout genre: Vêtements, chaussures, vivres, argent. Tout leur sera distribué par l'entremise et sur recommandation des curés. Un bon moyen d'aider les colons pauvres, est de s'inscrire comme membres honoraires de la Ligue. Les contributions seront versées à la caisse de secours. Au nom des colons pauvres, merci à tous.

Prière d'adresser: Ligue Nationale de Colonisation, Secrétariat, 39 rue St-Jean, Québec. Tel. 5696.

Les Compagnies de Chemins de Fer et les Incendies Forestiers

Dans notre dernier article, nous avons vu quels services les compagnies de chemin de fer avaient rendus à la forêt. Nous allons considérer aujourd'hui les avantages que les chemins de fer retirent de la forêt.

Et d'abord, elle fournit les millions de traverses sans lesquelles les voies ferrées ne pourraient exister, ces millions de traverses qu'il faut à des périodes plus ou moins éloignées un jour renouveler. Elle produit les millions de p.m.p. de bois nécessaires à la construction des ponts, des clôtures, des stations, dépôts, bureaux et des voitures de transport. Un représentant du Canadien Pacifique n'affirmait-il pas, en 1913, qu'il fallait, pour assurer l'existence du système ferroviaire canadien près de 5 millions de pieds, mesure de planche, de bois, alors que la longueur totale des réseaux était de 29.304 milles. On se fera facilement une idée de la quantité actuellement nécessaire au maintien des voies ferrées, quand on saura que leur longueur totale est passée de 29.304 à environ 40.000 milles. "Si parvient à composer magnifiquement", Québec, pour l'établissement et le maintien de ses quelque 5.000 milles de voie ferrée, aurait demandé à ses forêts environ 800.000.000 p.m.p. de bois.

La forêt non seulement fournit aux chemins de fer de quoi s'établir et se maintenir, mais encore une grande partie des produits dont le transport leur assure un trafic constant, d'une grande importance et fort rémunérateur. Pour donner une idée de l'importance de ce trafic, rappelons qu'en 1919, le tonnage des produits forestiers transportés était le sixième du tonnage total, qu'il était supérieur à celui des produits agricoles, voir même à celui des produits manufacturés.

Dans la province de Québec, où l'industrie du bois est fort importante, où elle est, comme dans les régions traversées par le Transcontinental et le Québec & Lac St-Jean, pour ainsi dire, la seule industrie, les produits forestiers constituent à la vérité, une forte proportion de la quantité des matières premières transportées par les chemins de fer. Les statistiques ne nous permettent pas d'attribuer au trafic par voie ferrée qui se fait dans Québec la part qui lui revient. On peut, dans une certaine mesure, y suppléer en se rappelant que Québec exporte aux Etats-Unis, chaque année, plus d'un million de cordes de bois à pulpe, et que la plus grande partie de ces bois est transportée par voie ferrée.

C'est un fait généralement admis, d'autre part, que les chemins de fer ont intérêt à traverser non seulement les régions riches d'un pays, mais encore celles où la nature dépeint de merveilleux panoramas. Les lignes de chemin de fer qui sont préférées par le public voyageur sont celles qui traversent des pays où la nature se montre dans toute sa beauté, avec celles que l'homme a su lui donner. Les régions où les forêts ont été détruites, celles où la pierre a été mise à nu, où les arbres ont séché, ont été carbonisés, ne retiennent pas l'attention du voyageur. Or, la forêt bien préservée, bien aménagée, grâce aux nuances de l'écorce de ses tiges, aux courbes capricieuses de ses rameaux, à ses cimes d'allure gracieuse, au vert brillant ou au jaune enivré de ses feuilles multiples, ajoute véritablement au pittoresque d'un pays. Elle est le décor obligatoire des plaines cultivées elle en rompt la monotonie, elle ajoute à la douceur des reliefs. Elle met dans le paysage une note de gaieté; elle y met de la vie. Combien seraient irrémédiablement monotones les cimes Laurentiennes, si la forêt ne les parait? Il n'y a de paysages qui se puissent passer de cette parure forestière, que les montagnes qui, comme les Rocheuses, tirent de leur majestueuse grandeur et de leurs neiges éternelles où se joue le soleil, toute leur beauté.

Mais il y a plus. On sait qu'on a l'habitude, lorsqu'on veut attirer le touriste chez nous, à certaines époques de l'année, d'insister particulièrement

sur l'abondance du gibier que nos forêts recèlent; sur l'abondance du poisson qui grouille dans nos multiples lacs. Mais l'existence de ce gibier et l'abondance de ce poisson ne sont-elles pas comme liées à la présence même de la forêt.

La forêt est gardienne du poisson et du gibier de chasse. Elle fournit au premier une eau pure, fraîche et active, capable d'entretenir la vie et de favoriser l'action. Ouverte partout, pleine de fraîcheur, d'ombres retraitées spacieuses, fournissant une litière abondante, offrant un feuillage succulent, des herbes et des fruits variés, protégeant contre les froides brises et l'insolation intense, la forêt est, avec son parterre de mousses sèches, où le sabot ne se meurtrit pas, pour le gibier, suivant l'expression d'un chroniqueur bourguignon, "une stable sans pareille."

Elle est si nécessaire au gibier, qu'il fuit, dès qu'elle n'est plus, et qu'il reparaît, dès qu'elle renaît.

De tout cela, il résulte que les chemins de fer ont intérêt non seulement pour leur trafic marchandises, mais aussi pour leur trafic passagers, à ce que les forêts ne soient pas détruites ni dépeuplées.

De reste, certaines compagnies canadiennes l'ont bien compris. Le Pacifique Canadien, par exemple, n'a-t-il pas ajouté à son organisation déjà très développée un service forestier très complet, qui s'occupe non seulement de former des réserves bien aménagées de matière ligneuse pour ses besoins multiples, mais encore d'embellir les paysages qui se déroulent le long de son réseau ferroviaire.

Pénétrées comme elles l'étaient de l'importance des forêts, les compagnies de chemin de fer devaient faire tout en leur pouvoir pour se conformer à la sage législation de la Commission des chemins de fer.

On n'est pas arrivé du premier coup à la perfection, mais déjà l'on a obtenu des résultats remarquables. Les statistiques compilées cette année l'établissent de claire façon. Elles sont, d'autant plus éloquents que cette année, comme on le sait, a été marquée par une sécheresse telle qu'elle sollicitait en quelque sorte les incendies à se multiplier.

Or, d'après ces statistiques, les incendies attribuables aux chemins de fer seraient au nombre de 115. L'étendue de forêt détruite par les incendies n'est que de 4.925 acres, représentant une valeur de \$22.182. Ces incendies ont surtout endommagé de jeunes peuplements. Ils n'ont détruit de bois en futaie que sur une étendue de 39 acres.

La multiplicité des foyers d'incendie d'une part, la peu d'étendue, d'autre part, des forêts qui aient eu à subir des dommages, concourent à démontrer que les compagnies de chemin de fer ont un service d'information très bien organisé, une patrouille suivie et un personnel compétent.

Mais ce n'est pas uniquement à combattre les incendies qui par leurs locomotives ou leurs employés avaient été allumés que les compagnies de chemin de fer ont établi leur compétence et rendu de grands services, mais encore à coopérer avec les Associations et les membres du service forestier dans leur tâche très difficile d'éteindre les incendies qui, en dehors de zone auxquelles elles étaient intéressées, avaient été allumés par des colons, des campeurs et des chasseurs négligents ou imprévoyants.

Ils ont transporté à pied d'œuvre, suivant les nécessités de l'heure, nombreux employés des Associations. A ce point de vue, il me sera sans doute permis de citer le fait que la compagnie dite Québec Central Railway a mis à la disposition de notre inspecteur, en deux occasions, des trams spéciaux. La promptitude avec laquelle elle l'a fait permis de sauver de la destruction un riche massif forestier et des villages prospères.

Avila Bédard.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez **Nap. E. Godin** Négociant en gros 12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE: Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Sucreries Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

La vente de l'Indo-Chine par la France

Un rumeur représentant les Etats-Unis comme les acquéreurs possibles.

UNE PROTESTATION

Paris.—Nous lisons dans une Correspondance universelle, sous le titre: La Vente des colonies françaises: Il est des bruits dont la périodicité oblige les hommes du Gouvernement à prodiguer des démentis qui s'imposent pour empêcher que l'opinion publique de ce pays ne se laisse défavorablement impressionner par eux. Tel est le cas pour ce bruit agaçant, par sa répétition même, qui a pris naissance on ne sait où et qui représente les Etats-Unis comme des acquéreurs possibles de certaines de nos colonies et, en particulier de l'Indo-Chine. Naguère, des gens bien informés annonçaient que l'Amérique du Nord, par une extension de la fameuse doctrine de Monroe, réclamait la "cession" des petites Antilles, c'est-à-dire de la Martinique et de la Guadeloupe, rattachées depuis des siècles à la France. Aujourd'hui, c'est l'Indo-Chine, demain ce sera sans doute l'Afrique Occidentale.

Sans attacher une importance exagérée à ces "canards", on peut cependant regretter que leurs vols aient une régularité qui peut faire craindre qu'une volonté consciente les dirige et les inspire. La question de la cession d'une portion éventuelle de notre domaine colonial a d'ailleurs été agitée à plusieurs reprises, en Amérique, surtout depuis la fin de la guerre. Beaucoup de citoyens des Etats-Unis ont voulu voir dans une transaction de ce genre un moyen élégant de résoudre la question des dettes françaises, sans qu'ils paraissent s'être rendu compte qu'une solution de ce genre aurait beaucoup de ressemblance avec ces marchés honteux, que concluaient jadis les négriers! En France, également, il s'est trouvé des gens pour préconiser la cession de quelques colonies et M. le Sénateur Gaudin de Villaine a même parlé de vendre l'Indo-Chine.

Tout cela concourt à créer ce qu'on appelle en diplomatie une "atmosphère favorable" à des pourparlers éventuels et c'est dans le souci de préparer cette atmosphère favorable qu'il faut peut-être trouver l'origine des "canards" venus d'Amérique. Il faudrait cependant, il serait nécessaire, pour l'honneur du Gouvernement français et pour rassurer nos concitoyens et nos protégés des colonies, qu'il fut déclaré, une bonne fois, que la France ne met pas ses colonies à l'encan et qu'elle est prête, au contraire, à les défendre "ungibus et rostro".

Il ne serait pas mauvais non plus de faire comprendre à des amis trop impatientes peut-être de rentrer dans leur dû, que la France ne refuse pas de les payer, mais qu'il est juste qu'une légitime compensation s'opère entre ses dettes et ses créances. S'il est normal qu'on lui réclame ce qu'elle doit, il est bon qu'elle puisse rentrer dans ce que l'Allemagne a promis de lui payer et qui dépasse considérablement le montant de la créance américaine. A cela l'Amérique peut et doit l'aider, mais ce n'est pas en voulant se payer sur ses colonies qu'elle nous persuadera qu'elle nous aime... pour nous-mêmes et qu'elle rentrera plus tôt dans ses fonds!

Thomas Parr, un fermier anglais, mourut en 1635 à l'âge de 152 ans. Il avait 122 ans lorsqu'il épousa sa seconde femme avec laquelle il eut un fils.

Si votre CHEVAL est malade DONNEZ-LUI **"VIGORA"** :::: Gare aux imitations. ::::

Dr. EDMOND BUISSON DENTISTE 20, Rue des Forges, Tél. 569. SPECIALITE: Ouvrages en or.

Perte par les Incendies

Les dégâts causés par les flammes se chiffrent à \$5.22 par tête pour l'année dernière.

Ottawa.—Les pertes par le feu, au Canada, pour l'année 1921 se chiffrent à \$5.22 par tête. C'est ce qu'a déclaré le commissaire fédéral des incendies. Le département des assurances a reçu des avis pour 25.915 incendies qui représentaient \$45.015.930 de pertes compensées par \$34.000.000 d'assurances. Il faut compter en plus les dégâts par les feux de forêts qui ne sont pas des plus minimes.

Les statistiques de cette année accusent un accroissement de pertes assez considérables sur l'année dernière. En 1920, les pertes se chiffraient à \$28.754.590; en 1919 à \$25.361.240 et en 1918 à \$33.817.050.

En Angleterre les pertes par le feu sont estimées à \$36.000.000, soit \$0.92 par tête.

Les dégâts par le feu se répartissent comme suit pour chaque province: Alberta, \$2.875.000, soit \$4.95 par tête; Colombie anglaise, \$3.050.000, soit \$5.82 par tête; Manitoba, \$2.864.000, soit \$4.67 par tête; Nouveau-Brunswick, \$2.725.982, soit \$7.02 par tête; Nouvelle-Ecosse, \$3.177.000, soit \$6.06 par personne; Ontario, \$15.444.817, soit \$5.28 par individu; Ile du Prince-Edouard, \$216.478, soit \$2.44 par individu; Québec, \$10.897.653, soit \$4.64, par tête; Saskatchewan, \$3.755.000, soit \$4.93 par tête.

Les rapports des officiers municipaux indiquent que les pertes dans les villes d'une population de plus de dix mille personnes se chiffrent à \$13.616.951, soit \$4.29 par tête; dans les villes de mille à dix mille personnes, les pertes sont de \$6.184.085, soit \$7.32 par tête; dans les villages et districts ruraux, les pertes sont de \$25.214.894, soit \$5.31 par tête. Dans les villes munies d'appareils contre les incendies, les pertes donnent la proportion de \$4.90 par tête, et dans les villes qui en sont dépourvues la proportion de \$5.25 par tête. Il a eu 59 incendies qui ont entraîné des pertes de plus de cent mille dollars; 261 avec perte de dix mille à cinquante mille; 3.992 avec des pertes variant de mille à dix mille dollars; et 21.558 avec des pertes moindres que mille dollars.

La famille des Violons

Quatre instruments à cordes qui ont leurs caractéristiques spéciales.

LA CONTREBASSE

La famille des violons se compose de quatre instruments. Ce sont, par ordre de grandeur: Le violon, la viole, le violoncelle et la contrebasse. Le violon donne les notes élevées de la haute. Le ton en est brillant et fort pénétrant, ses quatre cordes se prêtant bien à toutes les vibrations de la gamme. Joué par un habile exécutant, il rappelle plus la voix humaine que n'importe quel autre instrument, dont il est d'ailleurs le supérieur reconnu pour l'exécution de solos.

La viole est quelque peu plus grande que le violon et rend les parties d'alto et de ténor. Bien que la grandeur de l'instrument fasse que les points de touche en soient plus éloignés, le doigté n'en demeure pas moins exactement le même que celui du violon. Le ton est plus fort et moins brillant mais demeure agréable et harmonieux et l'on en joue quelquefois en solo.

Le violoncelle étant trop grand pour être tenu sous le menton, l'exécutant doit s'asseoir et le placer entre ses genoux. Il rend la basse des compositions musicales. La qualité légèrement acoustique sa valeur comme instrument à solo. Bien joué il rappelle à s'y méprendre la voix de basse ou de baryton d'un chanteur émérite.

La contrebasse est le géant de la famille des violons, et pour en jouer l'exécutant doit se tenir debout. Autrefois elle n'avait que trois cordes, mais la plupart des instruments modernes en ont quatre. Les joueurs de nos jours sont portés à réclamer un instrument à cinq cordes, permettant de rendre les notes élevées avec plus de facilité. Elle est renommée pour la richesse de ses tons puissants.

Relativement peu d'exécutants ont pu acquérir l'habileté nécessaire pour exécuter avec succès des solos sur la contrebasse. Pour en bien jouer, il faut joindre à un esprit alerte un bras ferme

et vigoureux et des muscles souples et bien développés.

Aucun orchestre n'est complet sans la contrebasse.

15.500 Canadiens-français vivent dans l'état de New-York.

Les Etats-Unis ont eu depuis la déclaration de l'Indépendance, 27 présidents.

HORAIRE EN **VIGUEUR**

LE 8 JANVIER 1922

Trains pour Montréal

2.50 a. m. Tous les jours
5.40 a. m. Jours de semaine.
11.50 a. m. Jours de semaine.
3.35 p. m. tous les jours.
6.15 p. m. dimanche seulement.
6.50 p. m. jours de semaine.

Trains pour Québec

3.40 a. m. Tous les jours
7.10 a. m. Jours de semaine.
11.55 a. m. Tous les jours.
1.08 p. m. Jours de semaine.
6.05 p. m. dimanche seulement.
7.50 p. m. Jours de semaine.

Trains pour Shawinigan et Grand Mère

6.45 a. m. jours de semaine.
8.15 a. m. Dimanche seulement.
12.00 midi. Tous les jours.
1.20 p. m. jours de semaine.
7.55 p. m. tous les jours.

Trains pour Grandes Piles.

10.00 a. m. Jours de semaine.
4.20 p. m. jours de semaine.

Toutes les lignes océaniques sont représentées à mon bureau. Billets de chemin de fer, réservé de pullman, ligne de télégraphe directe, cablogrammes, etc.

D. Chenevert,
Agent, 178 rue Notre-Dame,
Trois-Rivières

On fixe les taux de Peage pour le Pont de Batiscan

Québec.—Le gouvernement vient de fixer par décret ministériel le tarif des taux de péage qui seront exigés pour le passage des véhicules sur le pont de la route Montréal-Québec à Batiscan. Ce tarif ne pourra entrer en vigueur avant mercredi prochain le 15 mars.

Au ministère des travaux publics, on n'a pas voulu nous faire connaître aujourd'hui les détails de ce tarif, car il se pourrait bien qu'il soit changé d'ici au 15 mars. Nous savons cependant qu'on exigera 50 sous pour le passage d'une voiture automobile, aller et retour, dans la même journée.

C'est-à-dire que l'on remettra au chauffeur de l'auto un coupon qui servira pour le passage au retour, mais rien que pour la journée même. Ce coupon ne sera plus bon le lendemain. Si l'auto se repasse pas sur le pont au retour le jour même, on exigera de nouveau 50 sous.

Quant aux véhicules traînés par des animaux, il sera exigé, croyons-nous, dix sous pour chaque passage.

En vertu de la loi, il ne pourra être exigé aucun péage des autos ou autres véhicules appartenant à des habitants de Batiscan.

LES "DIETS" DU PASSANT

Edités par le "BIEN PUBLIC" sortent en vente à ses bureaux. Et chez l'auteur, le Dr Ls-Georges Godin, 8a rue Hart. Au Service de Librairie de F.A. C. J. C. 491, rue St-Maurice. Chez MM. Lamothe & Hébert, rue Notre-Dame coin Alexandre. A la Librairie Charbonneau, 189, rue Notre-Dame. A la Pharmacie Dumont, rue Bonaventure.

A Montréal: à l'Action Française et dans toutes les librairies.

Prix: 75 sous.

SANATORIUM DU **Dr DEBLOIS** TROIS-RIVIERES, P. Q.

On y traite avec succès les maladies nerveuses et chroniques, Neurasthénie, Dyspepsie, Rhumatismes, Névralgies, affections chroniques du foie, des reins et de la vessie. Maladies des femmes et toutes les débilités générales.

Applications des méthodes scientifiques et modernes: cure d'eau, bains électriques, de vapeur, de lumière et d'air chaud, ozone, Rayons X, massage, sérum, bains deau minérale, etc.

25 années de succès—Deux médecins résidents—Eau minérale gratuite—Capacité 160 lits.

Recommandé par les médecins comme l'endroit idéal pour se reposer et refaire sa santé. Prix très modérés.

Réduction spéciale durant la saison d'hiver

Pour renseignements et prospectus illustrés, adresser: **Dr DEBLOIS, Trois-Rivières, P. Q.**

Une TASSE de BON THÉ

Rien de meilleur qu'une tasse de bon thé!

Ce délicieux breuvage est le complément de tous les repas et il est difficile de terminer une soirée à la maison sans servir à ses invités la bonne tasse de thé.

Vous trouverez ici les meilleurs thés importés du Japon; placez votre prochaine commande ici et soyez assuré de boire du bon thé.

Uldoric Carignan EPICERIES & PROVISIONS PHONE 122 22 RUE BADEAUX LES TROIS-RIVIERES

SPECIAL 100 LBS.

PASTILLES DE MIEL ET MARHUBE

A 35c. lb. (Prix régulier 65c.)

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart, Téléphones Nos. 1 et 1134

Seul Agent pour les remèdes **Jexall** et Chocolats "Guths" et "Liggetts"

DOCTEUR Louis-Georges GODIN

DES HOPITAUX DE PARIS

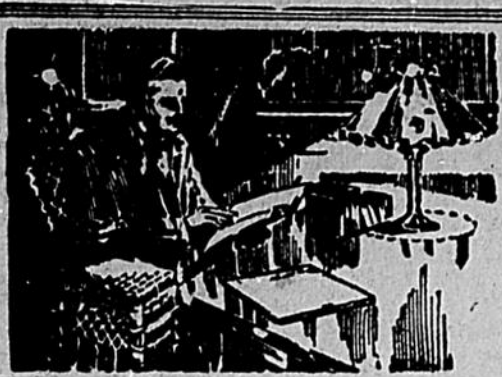
SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

EN FACE DU "BIEN PUBLIC"

HEURES DE BUREAU: 1 1/2 heure à 5 et 7 à 8 p. m. TELEPHONE BELL 919 Et sur rendez-vous. Résidence 951w

De Tout Un Peu



L'HORLOGE

Elle a l'air vaguement humaine. Avec sa face d'émail blanc Et sa robe couleur de chêne Sans se hâter, le jour, la nuit...

Elle habite un coin solitaire Où l'araignée a son réduit. Et fait son œuvre de mystère Sans se hâter, le jour, la nuit...

Elle vit à l'écart, étrange, Et respectée; on la défend Du heurt des chaises qu'on dérange Et des gambades des enfants.

L'horloge valétudinaire Craint les caprices des saisons; Elle vibre aux coups de tonnerre, Le vent lui donne le frisson.

Elle a peur du cahot des roues, Des portes qu'on ferme trop fort, Les jours de pluie elle s'enroue, Et le gel des grands froids l'endort.

Un souffle, un rien la contrarie. Souvent même, on ne sait pourquoi, S'arrête la fragile vie Dont palpète son cœur de bois.

Louis Mercier.

La Mort de la Rose

C'était une belle fleur entre toutes les fleurs... une rose blanche entre les plus blanches, cultivée avec amour par un vieux jardinier qui ne s'occupait que des roses.

Chaque matin, à l'heure du gai soleil, le vasistas de sa serre s'ouvrait; la pulvérisation d'un jet d'eau cristalline piquetait de diamants de vert sombre du feuillage; au-dessus de ce feuillage... la rose!... la rose que le jardinier fixait pendant des minutes entières, avec une sorte d'extase au fond de ses yeux fervents.

La rose se disait: "Pourquoi... pour qui suis-je si belle...?" Et tout à la fois, elle avait la terreur de quitter le calme jardin vert égayé du chant des oiseaux... et sentait pourtant grandir en elle le désir de plaire à d'autres qu'elle présentait, et qui n'étaient pas là...

Un matin, son vieux jardinier arriva tout triste, et le sécateur à la main. Un autre homme, l'air dur, qui parlait en maître, l'accompagnait.

Ils allèrent tout droit vers la rose et l'examinèrent: —En effet, elle est merveilleuse!... —Si je la gardais, encore un jour? —Intercède le vieux. —Non... coupez!

La jeune rose éprouva alors une sensation horrible, celle de l'acier qui tranchait sa tige fragile.

La rose tomba dans une main... puis dans une autre qui la coucha avec précaution dans un panier, sur un lit de feuilles, où, déjà, d'autres fleurs étaient tristement étendues.

Et bien que ce fut le matin pour la petite rose ce fut la nuit, presque la nuit du tombeau.

Une heure après, réapparut le jour... un jour bruyant, poussiéreux et gris, qui ne ressemblait en rien au jour calme et nuancé du grand jardin vert où la petite rose était née...

Le panier s'ouvrit... La rose aperçut l'homme—celui qui était le maître, une femme se tenait à ses côtés; elle poussa un cri d'admiration:

—La plus belle que j'aie jamais vue! murmura-t-elle en contemplant la rose au bout de son bras replié.

Alors elle la para... Elle noua deux larges rubans de fine soie sombre au-dessus desquels la rose blanche semblait vibrer. Et quand ce fut fini, la femme la plaça dans un grand vase antique, sur du velours, au milieu d'une vitrine rutilante de lumière...

Et le défilé commença... Ce qu'elle vit du monde, la petite rose, entre 10 heures du matin et 5 heures du soir!... Elle en fut étourdie.

Tous les passants s'arrêtaient pour la contempler, et il y avait des éclairs dans les yeux des midinettes.

Beaucoup de clients entrèrent... Messieurs chics... nouveaux riches... Femmes altières qui voulaient pour leur corsage une rose plus belle que toutes les autres roses... Valets de chambre qui venaient, quelconques, en promenant le chien, chercher les fleurs pour la "patronne".

A chaque client, la fleur tremblait en son petit cœur de rose... Elle sentait sur elle les yeux durs des convoi-

tises... A qui allait-elle appartenir?... en quels mains la frêle petite chose qu'elle était allait-elle tomber...

Les clients demandaient le prix... secouaient la tête... hésitaient, et finalement prenaient l'article commercial.

Vers 5 heures, une femme entra... une femme en grand deuil... Elle promena sur le magasin un tranquille regard, et dit:

—Ce que vous avez de mieux? L'homme lui montra la rose blanche laquelle émergeait, comme une petite reine, au-dessus du moutonnement des "Madame Béard", des "Richardson" des "Aimée Vibert", des "gloires de Dijon", des "France", des roses rouges, des roses thé, et même des roses bleues.

—C'est la plus belle?... interroge la dame... —Oui... —Combien... —Cent francs...

La femme plaça un billet sur le cuivre de la caisse, et on lui remit un large bouquet, au-dessus duquel rayonnait doucement la pureté claire de la rose blanche.

Et cette rose était heureuse... Elle avait comme trouvé son nid entre ces deux mains pourtant gantées de noir. Une joie intime la pénétra jusqu'au fond de ses pétales parfumés.

Lentement, par des rues grises qui s'empressaient d'ombre, la dame s'en alla... Et, tout en marchant, elle prenait bien garde à la rose afin que rien ne la froissât.

Et la petite rose se posait des questions: "Où s'en va-t-elle, la dame!... Vers son appartement peut-être... un grand appartement solennel et triste?... Peut-être aussi vers une chambre de malade, où l'attend une pâle aïeule?... Qui sait!... peut-être encore sur le marbre d'une tombe où dort un cher disparu..."

Où, où allait-elle?... Or, la dame entra dans une église. Cette église, toute blanche elle aussi était inondée de foule et de lumière; mais c'était une autre foule et une autre lumière.

La femme aperçut un vieux prêtre, et lui tendit la rose. Doucement, le prêtre sourit à la fleur, puis à la dame, et il dit:

—Elle est digne de "Lui"!... Et dans ce mot "Lui" il y avait une immensité de mystère.

Le prêtre monta les marches du grand autel, et au pied d'un ostensor d'or où "Lui" était, il plaça la rose qui portait sa blanche couleur... sa couleur à "Lui".

Elle resta là toute la nuit, lumière dans la grande lumière... puis un jour encore.

Devant elle passait tout un peuple... des riches des pauvres... des vieillards et des enfants... de grandes dames et des servantes... On la regardait... mais c'était "Lui" surtout qu'on cherchait au-dessus d'elle.

Et elle se sentit heureuse que sa beauté fût un néant à côté de la sienne.

Le soir, il y eut une immense cérémonie... de beaux chants, de l'encens au parfum autre que le sien, et qui lui fit mal.

La rose comprit en ce moment tout à fait qu'elle était là, comme une vic-

time très pure aux pieds du Maître... de l'artiste éternel qui a ciselé les fleurs allumés les étoiles, et créé les âmes plus belles encore que les étoiles et les fleurs.

Alors, une langueur l'envahit tout entière... une langueur faite de joie, de fierté, et d'amour... Si elle était la plus belle rose, elle avait servi à la plus belle chose, et quel sort plus enviable pouvait-elle imaginer que le rêve qu'elle vivait maintenant...

Elle s'y abandonna tout entière... Lentement, pétale à pétale, elle exhala sa petite âme de fleur aux pieds du grand Maître. Pendant son agonie, les fidèles s'approchaient, leur missel ouvert, et demandaient au prêtre un de ces pétales de la rose qui était devenue sainte.

Et là-haut, au fond des voûtes majestueuses, retentissaient les derniers accents des grandes orgues: "Beati immaculati in via... Bienheureux les immaculés de la terre; Dieu les fait refluer à jamais en son paradis bleu..."

Pierre L'Ermite.

(La Croix.)

LE FÉMINISME

Une opinion française contre le droit politique des femmes.

Le féminisme est comme la revanche de la femme moderne sur les préjugés du passé écrit M. Jules Amar, dans "l'Echo de Paris". Toute l'antiquité n'eut, en effet, que dédain pour l'intelligence, la fermeté de nos compagnes. Grecs et Latins les accablèrent de diatribes. Hier encore, le comte Durieux rapportait certains de leurs outrages propos.

Ce ne fut qu'en France qu'elles eurent des défenseurs: en 1740, avec Bernard, l'auteur de "l'Art d'aimer"; au XIX^e siècle, avec "Le Mérite des Femmes", de Legouvé, père de l'académicien; c'est l'exposé, plein d'esprit, de goût, de finesse, des qualités du beau sexe.

Nier ces qualités toutes en nuances délicates, ou contester le rôle de la "sensibilité féminine" dans les choses de la vie domestique, de la maternité, de l'assistance sociale, ce serait fermer les yeux à l'évidence.

Nous avions tenu à le spécifier en 1918, lorsque Edmond Perrier, Fiersinger et moi, nous eûmes à répondre à l'enquête d'un écrivain de talent, Mme Marthe Borely, l'auteur du "Génie féminin". Toutes les expériences physiologiques sur l'activité de la femme, les analyses les plus minutieuses du laboratoire et de la vie nous ont conduit à ce résultat: La femme est, à tout âge, en tout pays, gouvernée par sa sensibilité; elle est incomparablement plus émotive que l'homme. Aussi, réagit-elle au moindre événement. Ses "cellules motrices" ont une faible adaptation et commandent peu. La volonté est donc atténuée; et les facultés d'abstraction font généralement défaut. Ces conclusions, il faut les établir au moment où je commençais à étudier l'emploi des femmes, dont se préoccupent, à juste titre, tant de personnes généreuses.

Supériorité, originalité à part, disions-nous, la femme remplirait une foule de fonctions de l'ordre intellectuel, à ce niveau où l'intelligence n'avais pas encore la sphère de l'abstraction et continue de se mourir des apports de la sensibilité. La médecine pour enfants, la pharmacie, l'enseignement des classes élémentaires sont de cet ordre; mais bien davantage l'histoire anecdotique, la poésie, l'art déclamatoire et musical, la danse, la peinture, le dessin—tout ce qui met la personne en relief ou évoque l'émotion.

Dans le commerce et l'industrie, les bureaux sont indiqués pour le beau sexe. Il y apporte, d'ailleurs, une grande capacité d'application et d'habileté manuelle.

L'hygiène enfin, la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme, la protec-

tion de l'enfance, sont un domaine où il a fait ses preuves—j'en puis témoigner—durant la guerre, et que les Etats-Unis, par exemple, lui réservent presque exclusivement.

Introduire les femmes dans les commissions d'assistance et de travail, leur accorder même le "suffrage municipal" ainsi que se bornait à le demander M. Siegfried, ne pourrait que servir vraiment la cause nationale.

Malheureusement, les suffragistes confondent le féminisme social et le féminisme politique; elles veulent devenir "électrices".

Or, en quoi consiste le droit électoral? Il a pour but de conférer au citoyen la possibilité de faire représenter ses aspirations politiques, sociales, économiques, "par un homme" qui saura les défendre. Cela revient à admettre qu'un homme, ou un groupe d'hommes, possède généralement un idéal et un programme.

—La femme aussi, direz-vous. —Pas tout à fait. Dans la société, il y a des fonctions uniquement féminines, propres à sauvegarder l'espèce humaine. A ces fonctions, correspondent des droits et des devoirs qui l'emportent sur tous autres. Cet idéal, domestique, social, doit passer avant l'idéal politique de la femme. Le contraire se produit chez l'homme, en raison même de ses fonctions; car il assure les relations, avec le monde extérieur; il garantit la sécurité du foyer par les lois intérieures et les lois de protection nationale. Nécessairement donc, il participe à l'évolution politique de son pays. Et il y dépense une "volonté", une capacité d'abstraction que la femme n'a pas au même degré. Vous objecterez qu'un grand nombre d'hommes sont dépourvus de cette capacité et de l'intelligence du bien général.

Mais l'individu, politiquement se fond dans le groupe; et l'ascendant des personnes supérieures décide de l'action collective et l'oriente dans le sens qu'il faut. Le progrès de l'instruction et de l'éducation fera le reste.

Et si même on convenait que tant d'hommes se montrent indignes du droit électoral, ce ne serait pas un motif pour l'accorder aux femmes. D'abord, leurs aptitudes répugnent à la charge civique d'élire ou de se faire élire, dont une des conséquences (le "service militaire") ne pourrait manifestement leur être appliquée. D'autre part les discussions politiques ne sont pas exemptes de "passions", de tumulte. Serait-il raisonnable que ce sexe, particulièrement émotif, vécût dans une atmosphère de violence?

Ni par sa condition physiologique, ni par la santé des enfants, ni pour la vie paisible de la famille, de pareilles licences ne pourraient triompher.

Prétendez-vous que les femmes se sentiraient humiliées qu'on leur refusât le droit électoral? Rien de plus faux que ce jugement, si elles pouvaient l'admettre. Je tiens qu'elles sont supérieures aux hommes, dont tout le pouvoir—par droit naturel ou droit politique—sert à les protéger et à leur obéir. Le mâle, le plus surchargé d'attributions et de privilèges, se rend souvent au moindre caprice de sa femme.

On avance aussi que certains pays anglo-saxons ont supprimé, du suffrage la distinction des sexes. Mais avez-vous remarqué ces affiches par lesquelles on poussait les citoyennes à voter? "Votez toutes, leur disait-on; (pendant votre absence, nous veillerons sur vos bébés.)"

Et bien, non! Les mères veillent plus utilement au bien-être de leurs bébés, à l'hygiène domestique, au moral du mari, que très souvent les difficultés du travail et du gain-pain tendent à déprimer. Si l'on imagine que les bulletins féminins feront disparaître l'alcoolisme et la tuberculose, on se trompe. Je redouterai plutôt une aggravation aux périodes électorales. Ce qui abattra ces terribles fléaux, c'est l'éducation du peuple tout entier, et l'amélioration des moyens d'existence. L'initiative de la lutte doit venir d'un gouvernement éclairé d'administrations compétentes, d'un Parlement mieux recruté. Si, par eux, le devoir de protection de la race, le devoir vital pour une nation, n'est pas rempli, je ne vois pas comment la femme—ou quelques femmes "honorables"—le remplirait.

Et je conclus que le suffrage politique loin de servir leur idéal, leur amour, leurs instincts généreux, risquerait de les altérer.

L'expérience tentée dans des pays sous bien des rapports différents des Etats latins, ne procure encore rien et parlera un jour, j'en ai la ferme conviction, contre les droits politiques des femmes.

Jules Amar.

Les Planteurs de Cheveux

J'avais maintes fois pensé que, le cheveu étant une plante (fort analogue au poireau, avec son bulbe pâle et rond) rien n'était plus indiqué que de le repiquer, comme on fait pour les choux et les salades. Mais chaque fois que cette pensée me venait et que j'exprimais très haut, elle faisait rire les coiffeurs.

C'est que je ne suis ni Américain d'origine, ni inventeur de profession. Un Français qui a une idée est toujours un peu ridicule, vous l'avez observé cent fois. Et on le traite de chimérique. Mais que cette même idée pénètre dans le cerveau d'un Américain et l'on admire son esprit pratique.

C'est ce qui vient d'arriver au monsieur de New-York qui a trouvé le moyen d'ensemencer les chauves. Il introduit un cheveu désinfecté avec son bulbe dans une aiguille électrique creuse, il perfore avec cette aiguille le cuir chevelu du patient, et voilà le cheveu planté. Il peut en planter 100 à l'heure.

C'est cette satanée aiguille électrique qui constitue toute la supériorité de l'Américain sur moi et je me rends bien compte qu'avec la petite pioche que j'avais imaginée, j'eusse perdu un temps considérable à préparer les trous de mes cheveux et peut-être qui sait? fait sauter le crâne de mes clients.

Ce qui me préoccupe, je l'avoue, c'est la façon dont on se procurera les cheveux frais? Car enfin, ce n'est point sur le crâne d'un chauve qu'on les trouvera. Il faudra les demander aux personnes qui en ont beaucoup, (comme vous et moi) et je parie que cela va faire l'objet d'une spéculation.

En effet, les gens qui jusqu'ici traitaient leur toison avec la dernière des négligences, se sentent une fortune sur la tête, vont se mettre à la ménager et ils ne voudront s'en dessaisir que moyennant une forte indemnité. Vous verrez que le cheveu à bulbe frais va coûter un prix fou peut-être le prix d'un œuf à la coque. On ne pourra s'offrir une chevelure que si l'on est fort riche et cela va changer toutes nos idées sur la prétendue distinction de la calvitie. Tout chauve qui restera chauve avouera par cela même sa misère et tombera au dernier échelon de la société.

Quant aux gens irascibles qui, pour un oui, pour un nom, s'arrachent les cheveux de désespoir, leur fortune est faite. Ils n'auront, une fois calmés, qu'à ramasser leurs démolures et porter à notre inventeur. A moins qu'ils ne préfèrent, s'ils n'ont pas besoin d'argent, se les replanter eux-mêmes, aux endroits où ça commence à se dégarnir.

Dr Auguste Massicotte Dr Chs-Eugène Massicotte

Mise au Point

Nous nous hâtons de réparer un oubli qui s'est glissé dans la publication d'un article paru mardi dernier sur la "Littérature Canadienne". Après la signature il fallait lire: Extrait de "Souvenirs et biographies" par L.-O. David.

Histoire Réelle

J'ai connu, jadis, un foyer d'où le bonheur par torrents débordait. Lui, plein de cœur, pieux, ardent et vaillant, cherchant dans son foyer, près de celle que, dans son amour, son cœur s'était choisi, un peu de bonheur que Dieu réserve fréquemment à ses enfants sur cette terre. Lui, travaillait bien fort des fois pour gagner les quelques sous qui devaient acheter le pain qui nourrissait sa femme et ses chers enfants. Lui était bon, Dieu le bénissait, l'aidait et le protégeait.

Elle, toujours joyeuse, toujours prévenante pour celui qui était sien, propre,—oh! oui, propre!—et d'une générosité pour laquelle plus d'un pauvre l'a bénie. Elle ne sortait que par nécessité, allait au-devant de son mari, quand quelquefois elle l'avait trouvé jongleur le midi, au dîner, et lui, la voyant, s'en revenait au logis avec elle et bénissait Dieu de lui avoir donné une telle compagne. Elle était d'ordre, administrait les finances de son mari—et je me suis laissé dire que, malgré les douze enfants que la Providence leur avait donnés et dont aucun n'avait encore quitté la terre, ils avaient,—elle et lui,—un livre de Banque dans lequel on trouvait des chiffres qui faisaient bien un peu penser à une arithmétique.

Dieu bénissait cette famille, et lorsque de passage dans cette humble famille où l'hospitalité était si sincère et si grande, une scène m'arrachait toujours des larmes, c'était le "bonsoir à Dieu" des petits enfants. Oh, mon Dieu! que n'ai-je été artiste alors pour cloquer cette scène!...

La prière se faisait dans la chambre du papa et de la maman, devant un grand crucifix, devant une statue du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de Sainte Anne—car elle était Dame de Sainte Anne—devant lesquelles on avait allumé deux cierges—aux grandes époques: naissances, anniversaires de mariage, premières communions des enfants, on en allumait plusieurs—le père, ayant à sa droite, toutes les petites filles, à sa gauche, sa femme et tous les petits garçons, commençait la prière du soir comme ceci:

"Mon Dieu, je viens ce soir vous offrir ma prière, celle de ma femme, celles de mes enfants, pour ceux qui n'en font jamais, pour ceux qui blasphèment Dieu, pour ceux qui sont en état de péché mortel, afin qu'ils reviennent à vous, qu'il se convertissent et vous bénissent."

Et se tournant vers ses plus jeunes enfants, ceux qui n'avaient pas dix ans, il leur disait: Mes chers petits, dites vos trois Je vous salue, Marie, que ceux-ci disaient avec tant de piété que mes larmes coulaient malgré moi. Après chaque Ave, ils ajoutaient cette petite prière: "Jésus! Jésus! convertissez-les! convertissez-les!"

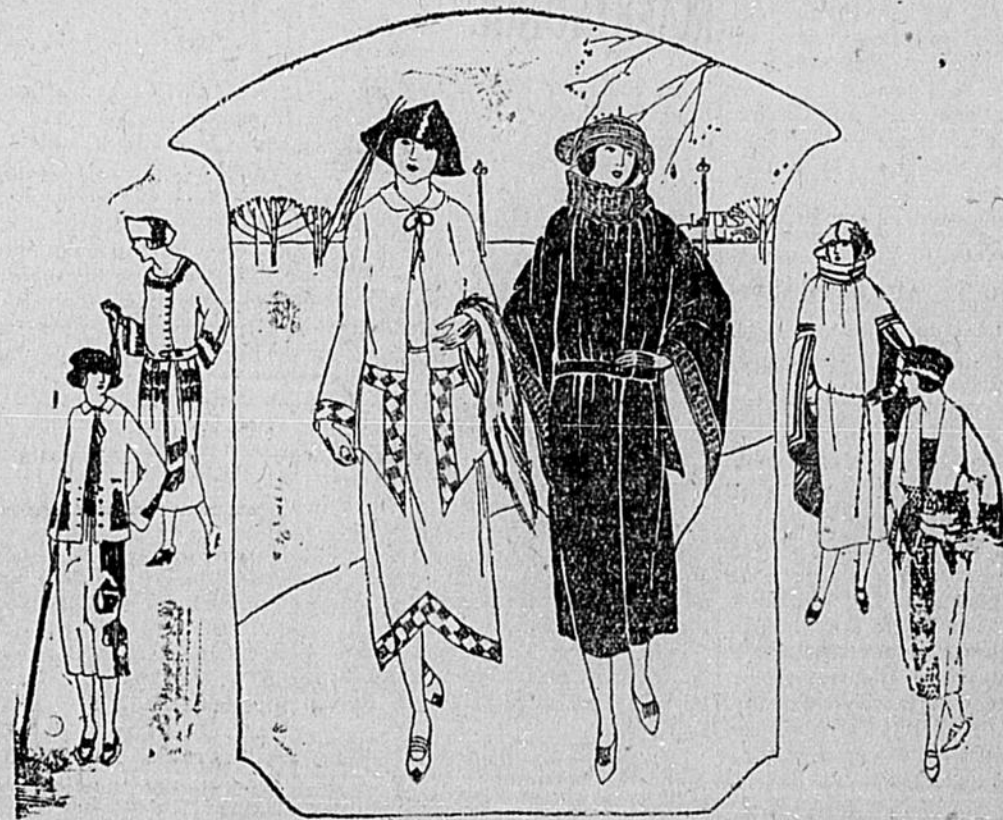
Cette prière terminée, le père disait le chapelet, la prière du soir et, avant de terminer, il se levait et chantait avec toute sa famille ces quatre vers qui résonnent encore dans ma tête ce matin:

Bonsoir, ma bonne Mère, Bénissez vous enfants, Recevez la prière, De leurs cœurs reconnaissants. Que de souvenirs!

Et là-bas, là-bas, bien loin, bien loin, ils sont encore là, elle et lui, avec dix enfants—la mort est venue leur en ravir deux—toujours comme autrefois, heureux et contents, parce qu'ils avaient mis en Dieu leur confiance.

Quelle famille! IMITEZ-LES!!

Dernières Nouveautés



NOUS recevons à tous les jours les dernières nouveautés pour le printemps et nous pouvons dire sans crainte que notre assortiment cette année sera le plus beau et le plus complet que nous ayons jamais eu depuis longtemps.

AVEC le retour aux conditions normales nous voyons apparaître les prix d'avant la guerre; nous avons fait des achats considérables à des conditions auxquelles nous n'étions pas habitués depuis quelques années. Cela veut dire que cette année vous économiserez sur le prix de votre toilette du printemps en venant faire votre choix ici.

NOUS aimerions pouvoir vous décrire toutes les belles choses que nous avons en magasin mais les mots ne suffiraient pas; nous nous contenterons d'inviter cordialement Madame et Mademoiselle à venir se rendre compte par elles-mêmes de la beauté de notre assortiment.

Goldenberg Bros

Le plus grand magasin de confections pour Dames et Messieurs 184-186, Rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Déposez vos économies à

La Banque Molsons

Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une part de votre salaire. Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers. Déposez aussi le produit de vos transactions.

Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir compte d'épargne avec cette puissante institution.

UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE. LA BANQUE MOLSONS Capital et fonds de réserve... \$38,800,000 Son actif... \$60,000,000

Succursale aux Trois-Rivières: 51 NOTRE-DAME Benjamin Panneton, Gérant

Trifluviana

Réunion du Cercle d'études Marie de l'Incarnation demain soir à 8 hres au couvent de Marie Réparatrice.

M. J. Bévieux de St-Grégoire, était en ville samedi, par affaires.

M. Ant. Héty, de la rue Bonaventure est retenu chez lui pour cause de maladie.

Nous apprenons avec plaisir que M. J.-M. Bureau E. E. D. se rétablit rapidement d'une forte attaque de grippe.

Mlles Marg. et Cécile Duchaine, de Québec, en visite chez Mde Phil. Langlois de la rue Notre-Dame.

M. H. Martin de la rue de la Cathédrale de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. Phil. Héty de Manchester, N.-H., en promenade chez son beau-frère M. Arsène Racine, de la rue St-Olivier.

Mlle Pelland de Berthier, est l'invitée de Mde J. A. Désy.

Mlle Cécile Guérin, de Ste-Geneviève de Batiscan, était en ville ces jours derniers.

Mde J. A. Trudel, de la rue Hart, recevra demain à un bridge.

Mde Vve J. Guillet de Ste-Geneviève de Batiscan, aux Trois-Rivières dimanche en promenade chez des amis.

M. L. P. Lebrun de Beauport Québec en ville dimanche.

Mde Johnny Ryan de Montréal l'hôte de Mde Alexandre Lajoie.

NAISSANCE

M. et Mde Lucien Ducharme de la rue Laviolette, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur fille: Marie-Marguerite-Jacqueline, marraine Mde Vve Luc Ducharme, parrain M. Lucas Ducharme, Madame Edmond Lamothe portait l'enfant au baptême.

Il ne reste que des ruines

Des brigands en bande organisée ont réduit en cendres plusieurs villages, prospères de la Nouvelle-Ecosse. On connaît une partie des malfaiteurs et les procédures pour venger un pareil crime vont commencer de suite. En attendant plus amples détails, la voix des journaux vous invite à flétrir ce vandalisme en assistant à la représentation de La Tragédie Acadienne, le 21 et 22 mars, à l'Académie De La Salle.

FEU GEOFFROY BOILY

Dimanche matin est décédé à l'hôpital St-Joseph, des suites d'une opération, M. Geoffroy Boily, élève du Séminaire St-Joseph de cette ville. Il était âgé de 17 ans. Le corps fut transporté à St-Casimir hier midi. Le personnel et les élèves de la maison suivirent le cortège funèbre jusqu'à la gare. Les funérailles ont eu lieu ce matin à St-Casimir.

RETOUR DU DR. AUGUSTE MASSICOTTE

Nous sommes heureux de saluer le retour du Dr. Auguste Massicotte, chirurgien-dentiste, du bureau Massicotte et Massicotte, de la rue des Forges. M. le Docteur Massicotte a visité la Havane, La Floride et les principales villes des Etats-Unis. Notamment Philadelphie où se trouve la fameuse école dentaire dirigée par le Dr. Marcellino Weiss. Cela lui a fourni l'occasion de suivre quelques cliniques dentaires et de voir à l'œuvre les éminents professeurs si réputés dans le monde dentaire. M. le Dr. Massicotte a repris son travail ces jours-ci heureux de retrouver sa clientèle distinguée.

UNE FUMERIE D'OPIMUM

Trois-Rivières ne se prive de rien, parait-il, et nos célestes s'en donnaient à cœur-joie. Mais, il y a souvent des maïs et le constable Guay, qui a du flair, sentit la fumée, d'où arrestations des fumeurs par le chef Vachon, les constables Guay, Bouffard, Levasseur et Beaumier.

LA TRAVERSE

Verra bientôt ses derniers passeurs, le temps est trop beau. Au matin la glace est assez solide, mais sous l'action du soleil elle s'effrite rapidement. Elle n'est pas encore condamnée, mais elle est dangereuse.

DU TRAVAIL A LA WAYAGAMAC

On nous apprend que la Wayagamack vient de recevoir des contrats fort substantiels et que sous peu elle marchera à plein rendement. C'est de bon augure.

M. le Dr. J. H. Ricard, de Grand-Mère, était en ville aujourd'hui.

LES RETRAITES AUX TROIS-RIVIERES

A ST-PHILIPPE Les exercices des grandes retraites pascales sont commencés depuis dimanche sous la direction des Révérends Pères Marion et Martin, dominicains. A Notre-Dame La prédication est faite par les RR. PP. Tarcisius et Joseph Alfred o. f. m. A Ste-Cécile Les RR. PP. Prince et Laurendeau S. J. A la Cathédrale Les exercices commenceront le 26 mars.

SON FRERE PAIE

L'individu arrêté par le chef Vachon sous l'accusation de faussaire a été secouru par son frère qui a payé les fonds détournés.

M. Henri Martin, de la rue Levesque, est de retour d'un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis, où il était allé rendre visite à son frère Joseph malade. Il fut assez heureux d'arriver à temps pour assister à ses derniers moments.

AVANCERONS-NOUS L'HEURE?

C'est un cri unanime cette année contre l'avance de l'heure. Allons-y nous aussi de notre basse-taille et crions de toutes nos forces: Non.

L'ACCUSE EST RAMENE AUX TROIS-RIVIERES

Napoléon Leclerc arrêté à Québec sous l'accusation d'avoir employé à son profit de l'argent perçu pour ses patrons, Carignan & Fils a été ramené aux Trois-Rivières. Il comparaitra le 27 devant le Magistrat.

St-Georges de Champlain

Jeudi dernier Mlle M.-Rose Morin est allée visiter son frère André à l'occasion de son anniversaire au séminaire des Trois-Rivières.

SAINT-SEVERE

Nous avons le plaisir d'annoncer que MM. Wilbrod Lemay et Adem Gélinas cultivateurs et Mesdemoiselles Lucinda Dupont sa sœur Rosa Dupont Lucinda Lemay et Régina Lemay institutrices sont revenus enchantés de leur joli voyage du Sud visitant leurs parents de Sainte-Clotilde d'abord MM. Sévère Lemay, Ludger Lemay, Ludger Lemay, fils Joseph Teasdale, Wilbrod Lemay, Georges Côté, Adélar Lemay de Notre-Dame, Emile Lisotte et beaucoup d'autres amis.

MASKINONGE

Au cours du mois dernier M. et Madame Gaspard Dupuis avaient la douleur de perdre leur enfant bien-aimé, Cécile, à l'âge de 3 ans et 6 mois. Nos sympathies.

De passage. — M. Arthur Gonneville et sa famille de Montréal chez MM. J. Marchand et F. Gonneville, Madame R. Demers de St-Romuald chez son père M. J. Marchand, M. et Mde Farly de l'île du Pas chez M. P. E. Casanbon, Mde J. Cardinal de Nicolet chez M. J. B. E. Magnan, Mde E. Pageau de Montréal chez Mde J. Desjarlais Mde O. Bergeron de Ste-Ursule chez sa mère Mde Vve E. Bellemare.

—Mlle A. Magnan est de retour d'un voyage de quelques semaines. Naissances. — M. G. Isola Déziel enfant de Charles E. Déziel et de M.-Anne Gagnon, parrain et marraine M. et Mde Ad. Gagnon. — M. Aurèle Lucille Caron enfant de Antonio Caron et de Alice Meunier, parrain et marraine M. et Mde Roméo Lafrenière.

—J. Antoine Bruneau enfant de Arthur Bruneau et de Agnès Cartier, parrain M. R. Grenier marraine Mde Exilia Boucher. —Marie-Eliane Philibert enfant de Georges Philibert et de Aldéa Dauphinais, parrain et marraine M. et Mde Davius Philibert.

—Joseph-Gabriel enfant de Epiplane Dauphinais et de Aurèle Giguère, parrain Augustin Giguère marraine Mde H. Paquin.

—Omer Michaud fils de O. Michaud et de Oida Sarrasin, parrain et marraine M. et Mde Omer Trudel. —Joseph A. Raoul enfant de A. Dauphinais et de E. Doucet, parrain M. Almour Doucet marraine Antoinette Dauphinais.

Une opératrice du téléphone peut répondre à 225 appels à l'heure.

De 1120 à 1920, il y a eu au-delà d'un million de Canadiens qui ont été s'établir aux Etats-Unis.

La clef des Indes est le nom généralement donné à la ville de Hérat dans l'Afghanistan.

En 1823 il y avait en Angleterre, un couple marié dont le mari était âgé de 128 ans et la femme de 126 ans.

CONSEIL DE VILLE

Les échevins ont tenu, hier soir, leur séance régulière et elle n'a pas fourni l'intérêt que ses devancières avaient apporté. La séance fut de courte durée et plutôt terne. Le seul article important qui fut adopté fut la nomination du Dr. Desjardins comme médecin de santé de la ville. Il succédera au Dr. Ledé dont la résignation fut acceptée hier soir.

Les échevins Dubé et Gélinas qui furent les parrains de cette motion expliquèrent que le choix du conseil s'était fixé sur le Docteur Desjardins parce que celui-ci semblait réunir toutes les qualités requises pour faire un excellent médecin de santé.

Le conseil a aussi décidé de faire faire un inventaire du matériel que la ville a en mains dans les départements de la voirie, de l'aqueduc et du drainage. L'échevin Robichon devait présenter une motion pour réviser l'échelle de salaires des employés de la corporation mais comme sa motion n'avait pas été préparée à temps pour qu'il puisse la communiquer à ses collègues avant de la présenter il donna un nouvel avis de motion et la baisse des salaires des officiers et employés de la corporation dont on a tant parlé depuis l'automne dernier sera probablement décidée à la prochaine séance.

BOURSE ET FINANCE

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agent de change, No. 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Table with 3 columns: Stock Name, Price, and Change. Includes Am. Loc., Anaac. Cop., Allis Ch., Atchison, Bald. Loc., Beth. Steel, Can. Pac., Ch. Mot., Cr. Steel, Erie, Erie 1st Pfd, Gen. Mot., Gen. Asph., I. M. C., I. M. Pfd, Insp. Cop., Intern. P., Kenn. Cop., Mex. Petr., Nor. Pac., P. A. Petr., Rep. Steel, Reading, Sou. Pac., Sou. Rail., Studebaker, Texas Oil, U. Pac., U. S. S., U. S. R. St., Van. Steel, W. Over, G. St. Steel, Pull. Co., Sinc. C. Oil, Stromberg, Dav. Chem., Abitibi, Atl. Sug., Brompton, Br. Tr., C. M. & S., Can. Cem., C. St. C., C. St. Pld., Can. Car., D. U. R., Dom. Tex., Laurentide, Lyall Cons., Mont. P., MacDon., Nat. Br., Price Bros., Qué. Rail., R. P. & P., R. Co. L., Sh. W. & P., Steel of C., Sp. R. C., Sp. R. Pfd., Tor. Rail., Wayag., Wab. Col., Bell Tel., Laurent P., Tr. Pow., Hollinger.

Promotions a la Banque de Montréal

La Banque de Montréal, par suite de la création de nouveaux bureaux de direction à Halifax, Toronto, Régina et Calgary, vient de faire de récentes nominations. Elle se trouve, avec l'expansion nouvelle, à posséder des inspecteurs à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver.

M. O.-R. Sharp a été nommé général adjoint, M. A.-E. Nash, surintendant de district avec bureaux, à Halifax, le major S.-C. Norsworthy, surintendant du district d'Ontario avec bureaux à Toronto, M. E.-P. Winslow, présentement surintendant des succursales de l'ouest avec bureaux à Winnipeg, démissionne après près de

Paiement de l'impôt sur les Revenus

LES CONTRIBUABLES DOIVENT SE PROCURER LES FORMULES AUX BUREAUX DE POSTES

RAPPORT EXACT

Les employés du bureau du percepteur de l'impôt sur le revenu se préparent activement à la réception des rapports et des paiements de tous ceux qui ont à se soumettre à cette taxe. Tous ceux qui ont à leurs charges les fonds des autres, tels que les fidé-commissaires, ceux qui ont à leur emploi des personnes retirant des bénéfices au-dessus de \$500 au taux de \$1,000 ou plus par année, sont tenus de faire parvenir leur rapport au bureau de M. P.-E. McCaffrey, le percepteur, à l'immeuble Shaughnessy, rue McGill. Autrement ils sont sujet à une amende de \$10 pour chaque jour de délai. Les compagnies doivent aussi faire rapport des dividendes qu'elles ont payés.

Les institutions d'instruction, de charité, les fabriques, les hôpitaux, les commissions scolaires, quoi qu'ils ne soient pas taxables, sont tenus de faire ce rapport comme les autres et sujets aux mêmes pénalités, étant donné qu'ils ont des personnes à leur service et touchent des honoraires ou salaires, tels que l'organiste qui est payé par une fabrique.

Toutes les formules rédigées dans les deux langues officielles, sont pratiquement arrivées au bureau de l'inspecteur et dès aujourd'hui on en commence la distribution dans tous les bureaux de poste du district de Montréal, qui renferme un territoire s'étendant de la ville de Trois-Rivières aux limites du comté d'Argenteuil. Elles seront dans quelques jours à la disposition des contribuables. Des pancartes à cet effet seront installées bien en vue dans les bureaux, rappelant aux citoyens qu'ils doivent réclamer la formule requise.

Chacun doit calculer exactement la somme à verser au fisc. Le délai pour faire le rapport et payer au moins le quart de la somme expire samedi, le 29 avril. La balance dans ce cas se paie en versements bi-mensuels à intérêt de 6 pour 100. La loi prévoit des pénalités pour les omissions ou restrictions. Tout citoyen qui gagne \$1,000 par an, ou \$2,000 s'il est marié, qui réside habituellement au Canada ou qui y a passé 183 jours en 1921 est requis de remplir la formule.

cinquante années de services. Il continuera d'agir à titre de conseiller. M. John McEachern a été fait surintendant de la division ouest avec établissement à Winnipeg, M. Jackson Dodds, surintendant du district de Manitoba avec établissement à Winnipeg, M. C.-W. Chesterton, surintendant du district de Saskatchewan avec établissement à Régina, M. A.-M. Peters, surintendant du district d'Alberta avec établissement à Calgary, G.-W. Spinney, assistant du gérant général. M. Sharp, nommé gérant général-adjoint, est entré au service de la Banque il y a 16 ans. Il a pris cinq ans d'expérience dans l'Ouest. De retour il a été adjoint au gérant de Québec, puis nommé inspecteur. Il a ensuite passé deux ans comme gérant de la banque à Mexico. Il revient à Montréal en qualité de secrétaire de la banque, a été promu assistant du gérant général, puis tout récemment gérant général-adjoint.

M. Nash est employé par la Banque depuis 1882. Il avait été gérant à Québec, à Halifax, puis à Sydney, Saint-Jean et Ottawa. Le major Norsworthy a été d'abord inspecteur attaché au service étranger du bureau-chef et, depuis novembre, agent de la Banque à New-York. En juin 1915 il s'était enrôlé dans le 42e bataillon des Royal Highlanders et avait été promu brigadier-major dans la 8ème brigade d'infanterie. Il n'est revenu au pays qu'en 1919.

M. McEachern est bien connu dans l'ouest. Il avait été surintendant de la Banque British North America.

M. Dodds était aussi entré au service de cette banque en 1901. En 1906 il était fait comptable de la Banque de Montréal à une succursale de Brandon. Il a travaillé à Vancouver, puis à Londres. Il s'était enrôlé en 1914 pour prendre dans le 6e corps d'armée le grade de lieutenant-colonel. Démobilisé, il devint, à Londres, gérant adjoint au service de la Banque de Montréal.

Enfin, M. Chesterton, depuis 1896, a été attaché aux succursales de Rossland, Vernon, Greenwood, Vancouver, Lethbridge, Indian Head, Winnipeg, St-Jean et Port Arthur; M. Peters a commencé à l'emploi de l'Union Bank of Newfoundland et était depuis 1913 gérant de la succursale à Calgary; M. Spinney, qui est fait assistant du gérant général, vient de Yarmouth, ayant été successivement attaché aux succursales de Québec, Hamilton et Montréal.

De 1120 à 1741, il y a eu en France, 92 poursuites dont les défenseurs étaient des animaux.

Notre dette est \$2,345,000,000.

Hamlet de Shakespeare est la pièce la plus longue du poète anglais, elle comprend 1,569 lignes. Le roi Lear n'en a que 770.

Le beau travail que Pie XI va accomplir

La gloire du catholicisme doit être accrue dans le monde entier.

RESULTAT CONSOLANT

Rome, 11.—Dans les milieux qui sont en relations plus ou moins étroites avec le Vatican, on parle aujourd'hui des projets qui doivent être réalisés dans l'intérêt de l'Eglise catholique, sur divers points du globe, au Mexique par exemple. Les dépêches mexicaines, ont annoncé des choses consolantes, et l'une d'elles donne les renseignements suivants: "Le Vatican doit occuper beaucoup, dans quelques mois, des affaires de l'Eglise, au Mexique. Il est même prédit qu'un des premiers actes du pape Pie XI pour améliorer les relations entre le Vatican et la république du Mexique sera de nommer cardinal un prêtre mexicain. Le vénérable archevêque de Zamora recevra probablement le chapeau rouge, si le Saint-Père crée un cardinal mexicain.

Depuis quelques années, les prêtres et les religieuses n'avaient pas la permission de paraître dans les rues avec les vêtements propres à leurs ordres. Un grand nombre d'églises ont été confisquées. Maintenant, le président Obregón semble vouloir se montrer conciliant. Plusieurs églises ont été rouvertes et des temples qui avaient été confisqués ont été rendus par les autorités. Les restrictions relatives aux cérémonies religieuses ont été supprimées. A l'heure actuelle, on peut voir un peu partout le collet romain et la robe sombre des nonnes. On rappelle que le pape Benoît XV a envoyé au Mexique, il y a déjà plusieurs mois, Mgr. Ernesto Filippi qui remplissait les fonctions de délégué apostolique. En peu de temps, Mgr. Filippi a fait beaucoup pour améliorer le sort des catholiques. Quelques jours après le couronnement de la Sainteté Pie XI, il a été appelé à Rome pour conférer avec le souverain pontife au sujet du Mexique. C'est un fait considéré comme significatif. Il a été annoncé que cinq nouveaux évêchés seront établis au Mexique. Ce sera l'un des premiers résultats de la campagne entreprise dans l'intérêt de l'Eglise. Il faut toutefois signaler les incidents désagréables. Ainsi, l'Etat d'Yucatan dont le gouvernement est radical et hostile au catholicisme. Il a adopté plusieurs lois dans le dessein d'imposer des restrictions relatives au culte et il étudie quelques projets de loi tendant à nuire au catholicisme."

OFFRES SPECIALES

Nous offrons à notre clientèle quelques lignes spéciales d'un grand intérêt et sur lesquelles nous consentons une réduction appréciable. Ces prix sont à l'affiche pour toute la semaine afin que tous puissent en profiter.



Bas pour Dames

Un petit lot de bas de fantaisie comprenant un choix de jolis nuances; toutes les différentes pointures. Valeur régulière de \$1.25 pour

85c

Assortiment de bas en cachemire de belle qualité; toutes les grandeurs dans différentes couleurs. Valeur régulière de 75c pour

Joli assortiment de bas en fil de Lille dans un beau choix de couleurs; toutes les grandeurs. Valeur régulière de 75c pour

49c

49c

BELLE SERGE TOUT LAINE

Aussi une qualité supérieure de serge dans un choix de 7 couleurs différentes; largeur de 56 pouces. Valeur régulière de \$2.25 la v.g. pour

Notre comptoir d'étoffes à robes vous offre une belle qualité de serge tout laine dans le bleu marine et le noir; une valeur régulière de \$1.25 la verge pour

69c

\$1.39

Au Comptoir des Gants de Dames

Notre choix de gants en chamoisette et fil est très complet; toutes les couleurs dans les pointures convenables. Valeur régulière de \$1. pour

Un bel assortiment de gants en soie dans un choix des plus jolis nuances; toutes les pointures. Valeur de \$1.50 la paire pour

89c

49c

Corsets de la fameuse marque "D & A" modèles avec bandes élastiques. Une valeur régulière de \$2.00 pour

89c

Adolphe Fugère

Nouveautés

136, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

BIENTOT

NOUS CELEBRERONS NOTRE



ANNIVERSAIRE 1888 - - 1922

Nous célébrerons cet anniversaire en invitant notre clientèle à un véritable festin d'économie! En effet, nous sommes à préparer la plus grosse vente de notre carrière en affaires et sans contredit le plus gros événement du genre jamais vu aux Trois-Rivières.

10 JOURS D'OCCASIONS MERVEILLEUSES!

21 AU 31 MARS

Les valeurs que nous offrirons durant cette vente seront de celles qui étonnent et paraissent incroyables! Ne manquez pas de lire notre première annonce qui paraîtra dans ce journal

JEUDI, LE 16 MARS

Et qui vous apportera le message tant attendu de l'économie réelle!

LA MAISON

FORTIN

LE GRAND MAGASIN A RAYONS

177, RUE NOTRE-DAME, LES TROIS-RIVIERES.